

**SAC-120824****UNIVERSITÉ DE MONCTON****Réunion du SÉNAT ACADÉMIQUE****Le vendredi 24 août 2012****8 h 30****Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon****Campus de Moncton**

Ordre du jour adopté	Action	Document (X)	Responsable
1. Ouverture			R. Théberge
2. Présidence d'assemblée	Décision		R. Théberge
3. Constatation de la régularité de la convocation	Information		L. Castonguay
4. Vérification du droit de présence	Information		L. Castonguay
5. Correspondance	Information		Présidence
6. Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	Présidence
7. Adoption du procès-verbal SAC-120504	Décision		Présidence
8. Affaires découlant du procès-verbal			Présidence
8.1 (7.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs	Information		L. Castonguay
8.2 (7.2) Rapport du Comité <i>ad hoc</i> sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université	Décision	X	N. Boucher J.-F. Richard
8.3 Invitée et invité : Suzanne LeBlanc et Mathieu Lang (7.4) Uniformisation des normes d'enregistrement des réunions, d'archivage et de rédaction des procès-verbaux du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs	Information		M.-N. Ryan
8.4 Autres	Information		Présidence

Ordre du jour adopté (suite)	Action	Document (X)	Responsable
9. Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique			
9.1 Comité d'appel du Sénat académique	Réception	X	L. Castonguay
9.2 Comité d'attestation d'études	Réception	X	L. Castonguay
9.3 Comité des programmes	Réception	X	N. Boucher
10. Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche <sup>(1)</sup>	Réception	X	N. Boucher
11. Rapport annuel du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales	Réception	X	M.-L. Lord
12. Nominations	Décision	X	Présidence
12.1 Bureau de direction du Sénat académique (M.-N. Ryan)			
12.2 Comité conjoint de la planification (É. Dako)			
12.2 Comité d'appel du Sénat académique (G. LeBlanc*) (Professeur suppléant : M. Kardouchi*) (Doyen suppléant : P.-É. Bourque)			
12.4 Comité d'attestation d'études (M.-F. Albert*) (Suppléante : M.-A. Pelland*)			
12.5 Comité de sélection des grades honorifiques (F. Marquis*)			
12.6 Comité des programmes (E. Hervet*, M.-A. Pelland*)			
12.7 Conseil de la langue française (M. Savoie* et M.-É. LeBel*)			
* Mandat non renouvelable			
13. Rapport du Comité des programmes		X	
13.1 Modifications au règlement universitaire 4.3 (Dates limites d'admission)	Décision		P. Robichaud
13.2 Ajustements des crédits de niveau 3000 et 4000 de mineures reconfigurées (mineure en sociologie et mineure en philosophie)	Décision		L. Roy
13.3 Résolutions transmises à titre d'information	Information		L. Castonguay
14. Rapport du Comité <i>ad hoc</i> de l'ABPPUM sur le processus d'élection au Sénat académique	Information	X	D. Charron
15. Rapport du sous-comité du Bureau de direction de l'ABPPUM sur la définition du corps professoral	Information	X	D. Charron
16. Membre observateur au Sénat académique	Décision	X	D. Charron
17. Compte rendu du Comité consultatif sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick	Information		R. Théberge
18. Statistiques préliminaires d'inscription	Information	X	P. Robichaud
19. Suivi de la réunion du Conseil des gouverneurs CGV-120602	Information	X	R. Théberge
20. Affaires nouvelles			
20.1 Installation du recteur et vice-chancelier	Information		L. Castonguay
21. Prochaine réunion : le vendredi 2 novembre 2012	Information		Présidence
22. Clôture			Présidence

<sup>(1)</sup> Les rapports annuels des unités académiques sont affichés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/28>



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit

Le 8 août 2012

Monsieur Raymond Théberge  
Recteur  
Université de Moncton  
Moncton (N.-B.)



**OBJET : Demande d'exemption  
Évaluation de la viabilité de certains programmes**

Monsieur le Recteur,

La présente fait suite aux diverses communications reçues dans le cadre de l'Évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes. Parmi les programmes ciblés par la démarche figurent la maîtrise en droit (LL.M.) et trois programmes combinés, soit le J.D. – Maîtrise en administration publique, le J.D. – Maîtrise en administration des affaires, et le J.D. – Maîtrise en études de l'environnement.

Une première version de cette lettre a été envoyée au président du Comité ad hoc, monsieur Jean-François Richard, en juin dernier; elle faisait suite à certaines conversations avec ce dernier et avec certains des responsables des programmes visés. Monsieur Richard a toutefois indiqué que le Comité n'avait pas le pouvoir de prendre une telle décision, et il a suggéré que la demande vous soit adressée, pour présentation éventuelle au Sénat académique.

Je voudrais d'abord préciser que la Faculté de droit reconnaît de façon générale le bien-fondé de la démarche d'évaluation de certains programmes. Nous remettons en question, cependant, l'utilité de la démarche en ce qui touche les trois programmes combinés identifiés ci-dessus. Malgré le faible nombre d'inscriptions et de diplômées et diplômés, ces programmes combinés n'entraînent aucun coût additionnel pour les facultés visées, et leur abandon n'aurait aucun effet sur les programmes individuels qui les constituent pour ce qui est des ressources requises et des cours offerts. Aucun des programmes individuels constituant ces programmes combinés n'a été ciblé pour évaluation, et certains de ces programmes, notamment le J.D. et le M.B.A., ont récemment fait l'objet de mises à jour.

Lorsque l'on consulte le tableau 13 du *Guide d'évaluation* (Estimation du coût marginal du programme en crédits-professeur), l'on constate ce qui suit à l'égard des programmes combinés en question :

Aucun coût marginal. Ces programmes combinés n'exigent pas de crédits-professeur additionnels par année pour en assurer l'offre. Tous les cours donnés dans le cadre des programmes combinés s'adressent aussi aux étudiants inscrits à l'un des 4 programmes, donc il n'y a pas de dédoublement de cours ni de coût marginal.

Le faible taux de diplomation semblerait dû, en grande partie, à l'obligation pour les candidates et candidats de se retirer du programme s'ils ne maintiennent pas une moyenne cumulative de 3,0. Dans la plupart de ces cas, ils décident de continuer l'un des deux programmes constituant le programme combiné.

Le tableau 3 du *Guide d'évaluation* (Taux d'obtention de diplôme et d'abandon de programme pour les cohortes 2001 à 2007) donne les statistiques suivantes à l'égard des trois programmes combinés :

J.D. – Maîtrise en administration publique

Nombre de nouvelles admissions :	9	
Nombre de diplômés :	2	(22,22 %)
Nombre de transferts à d'autres programmes :	6	(66,67 %)
Nombre de départs de l'Université de Moncton :	1	(11,11 %)

J.D. – Maîtrise en administration des affaires

Nombre de nouvelles admissions :	12	
Nombre de diplômés :	5	(41,67 %)
Nombre de transferts à d'autres programmes :	7	(58,33 %)
Nombre de départs de l'Université de Moncton :	0	

J.D. – Maîtrise en études de l'environnement

Nombre de nouvelles admissions :	2	
Nombre de diplômés :	1	(50,00 %)
Nombre de transferts à d'autres programmes :	1	(50,00 %)
Nombre de départs de l'Université de Moncton :	0	

Ces statistiques démontrent que ces programmes attirent un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes à l'Université de Moncton (23 nouvelles admissions dans la période visée) et que le nombre réel de départs de l'Université est en réalité très faible.

L'abandon de ces programmes aurait certainement un effet négatif sur le rayonnement de l'Université et sur sa mission particulière; ils visent une clientèle très particulière qui cherche à assumer des postes de gestionnaire ou de cadre supérieur au niveau gouvernemental et dans les

institutions sociales, éducationnelles et économiques, soit des leaders pour les communautés acadiennes et francophones. L'abandon de ces programmes aurait également un effet négatif sur le recrutement à la Faculté de droit, puisque la plupart des facultés de common law au Canada offrent de tels programmes. Ces programmes permettent aux candidates et candidats de compléter en quatre ans des programmes qui prendraient normalement cinq ans s'ils étaient suivis séparément; ils présentent donc un attrait particulier pour des étudiantes et étudiants qui ont déjà complété un premier programme universitaire de quatre ans et qui sont très préoccupés par le coût cumulatif de leurs études.

Il n'est pas anormal que le taux d'inscriptions soit relativement faible, vu les exigences d'admission : les candidates et candidats doivent avoir une moyenne d'au moins 3,0 au cours des trois dernières années universitaires, et ils doivent maintenir une moyenne cumulative minimale de 3,0 durant les quatre années du programme.

J'ai communiqué avec les responsables des trois programmes visés, et nous sommes d'accord pour demander que ces programmes soient exclus de l'évaluation en raison de l'absence totale de coûts additionnels pour les facultés visées. Cela éviterait aux facultés visées et au Comité de mobiliser des ressources dans un processus qui semble, à première vue, inutile alors que ces ressources pourraient être affectées de façon plus productive à d'autres projets ou dossiers.

Nous demandons donc au Sénat académique de considérer la possibilité d'exclure les trois programmes combinés – J.D.-M.A.P, J.D.-M.B.A. et J.D.-M.É.E. – du processus d'évaluation.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleures.



Odette Snow, c. r.

Doyenne

Faculté de droit

- c. c. Jean-François Richard, président, Comité ad hoc sur l'évaluation de la viabilité de certains programmes  
 Lise Dubois, doyenne, Faculté des études supérieures et de la recherche  
 Gaston LeBlanc, doyen, Faculté d'administration  
 Lisa Roy, doyenne, Faculté des arts et des sciences sociales  
 Pier Bouchard, directrice, département de l'administration publique  
 Céline Surette, directrice, maîtrise en études de l'environnement

## Processus d'analyse des données et de formulation des recommandations

*Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de  
recommandations sur la viabilité de certains programmes*

### Introduction

Dans le cadre de l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes, ce document présente le cadre qui guidera le Comité ad hoc dans l'évaluation des informations qui seront fournies par les unités académiques ciblées. Il est à noter que ces mêmes informations seront présentées de façon plus détaillée dans le cadre d'une rencontre le 7 septembre 2012 avec des représentantes et des représentants de chaque unité académique assujettie à l'évaluation.

### A. Démarche générale

Une fois l'exercice de cueillette des données terminé pour l'ensemble des programmes ciblés (21 décembre 2012), l'analyse des résultats et la formulation des recommandations seront effectuées en respectant les étapes suivantes :

#### 1. Calibrage et établissement de la fidélité interjuges

Chaque membre du Comité ad hoc devra se familiariser avec les outils (grilles d'évaluation) et la procédure d'évaluation. Elle ou il devra procéder à la lecture de deux ou trois projets de réponses au *Questionnaire d'évaluation*. Les membres analyseront l'information qui s'y trouve conformément aux critères retenus (Annexe I) et aux seuils attendus par critère. À ce stade, aucune recommandation n'est formulée à l'égard des programmes, l'objectif étant plutôt de se familiariser avec la procédure d'évaluation en tant que telle.

Par la suite, les membres du comité se rencontreront pour discuter des résultats de leurs évaluations afin de comparer leur niveau de convergence ou de divergence, en lien avec les cinq paramètres ciblés. Ces discussions pourront permettre d'apporter des mises au point aux grilles d'évaluation afin d'assurer une meilleure compréhension des critères, un plus grand degré d'objectivité et par conséquent, un plus grand degré de *fidélité interjuges*.

#### 2. Lecture des questionnaires

Tous les membres du Comité ad hoc seront appelés à lire l'ensemble des documents reçus. Toutefois, l'ensemble des membres ne sera pas appelé à évaluer

tous les programmes. Chaque programme sera évalué par au moins quatre membres du Comité. Dans une perspective d'objectivité et de justesse, et afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêt, les membres associés à un programme ciblé ne participeront pas à son évaluation, ni siègeront-ils aux réunions du Comité lors des discussions ou de la formulation de recommandations concernant ledit programme.

### 3. Processus d'évaluation

À la suite du calibrage décrit à l'alinéa 1, le processus d'évaluation se poursuivra ainsi :

- a. Un minimum de 4 membres du Comité sera assigné à l'évaluation d'un programme. Ils effectueront une évaluation individuelle du programme, et le Comité se rencontrera par la suite pour discuter des conclusions de chacun et formuler des recommandations préliminaires.
- b. Les recommandations préliminaires seront acheminées aux unités académiques concernées. Celles-ci auront six (6) semaines à réagir aux recommandations et à acheminer leurs rétroactions au Comité ad hoc.
- c. À la réception de celles-ci, le Comité ad hoc formulera ses recommandations finales et déposera l'ensemble de son rapport pour examen au Sénat académique.

## **B. Outils et processus d'analyse de l'atteinte des critères**

À partir des cinq paramètres adoptés au Sénat académique et des critères déterminés par le Comité ad hoc (voir Annexe I), chaque programme sera évalué par un sous-groupe du Comité (minimum de 4 membres) en utilisant l'approche et les outils présentés ci-dessous :

- i. Tous les critères d'évaluation retenus seront accompagnés d'une ou de plusieurs grilles d'appréciation permettant de porter un jugement sur l'état de la situation du programme.
- ii. L'évaluation des critères se fera à partir d'un raisonnement développé par les membres du Comité ad hoc lequel s'est appuyé sur la disponibilité de divers cadres de référence pour rendre compte de la situation d'un programme. Parmi ceux-ci, nous comptons notamment sept critères où les données des programmes ciblés seront comparées aux données de référence d'un groupe contrôle qui comprend 23 autres programmes spécialisés non ciblés.
- iii. La plupart des grilles comprendront un seuil minimal d'atteinte du critère. Ce seuil représente ce que le Comité considère comme le niveau minimal de performance à atteindre en lien avec chacun des critères ciblés.

- iv. Certaines questions sont liées à plusieurs critères et ne seront pas évaluées uniquement à partir de grilles d'évaluation. Ces questions exigent des réponses de type narratif. Elles seront donc analysées en tenant compte des renseignements fournis lesquels peuvent être déterminants dans le cadre de l'évaluation globale du ou des critères ciblés. Par exemple, le critère X utilisant deux grilles d'appréciation distinctes va peut-être s'appuyer davantage sur les informations de nature qualitative provenant d'une question de type ouvert. Cette information complémentaire pourrait effectivement contribuer à nuancer la position du Comité dans son évaluation du critère en question.

### C. Évaluation globale et formulation de recommandations

L'évaluation des programmes sous le prisme des 5 paramètres et des 27 critères associés va permettre au Comité ad hoc de faire une analyse exhaustive de l'état de chacun des programmes ciblés. Afin de privilégier un regard holistique des données, le Comité adoptera la démarche suivante pour le guider dans l'évaluation et la formulation de recommandations pour chaque programme étudié :

#### 1. Catégorisation des critères d'évaluation

Le processus d'évaluation se déroulera à l'aide de grilles d'appréciation qui permettront au Comité d'évaluer chaque programme sous l'angle des 27 critères identifiés par le Comité et d'en apprécier la justesse à la lumière des cinq paramètres adoptés par le Sénat académique.

Évidemment, les 27 critères n'ont pas tous le même poids. Dans une perspective de vouloir assurer un haut niveau de pertinence du processus d'évaluation, il faut identifier les critères qui, de façon incontournable, contribuent à la viabilité d'un programme et les autres, qui par leur interdépendance aux premiers, contribuent de façon complémentaire à la pérennité d'un programme d'études universitaire.

*Critères incontournables* : Parmi les 27 critères identifiés, le Comité a fait ressortir ceux dont l'atteinte du seuil minimal de performance est incontournable pour la viabilité et la pérennité du programme. L'atteinte ou non de ces critères, selon le seuil établi, devient ainsi un facteur déterminant dans l'évaluation finale du programme. Les critères que le Comité a identifiés comme incontournables sont présentés à l'Annexe II.

*Critères complémentaires* : Pour l'ensemble des critères restants, tous sont liés à l'un des cinq paramètres. Dans le cas où des critères incontournables ont été identifiés pour un paramètre donné, des critères complémentaires liés à ce même

paramètre serviront à contribuer des données additionnelles qui permettront de jauger ou nuancer la portée du critère incontournable sur l'ensemble de l'état de viabilité du programme.

## 2. Processus d'analyse pour fins décisionnelles

Toujours dans la perspective d'une analyse globale du programme, l'approche suivante sera retenue pour l'analyse des critères incontournables et complémentaires :

- a) La performance des programmes, face aux 5 paramètres, sera définie par l'atteinte ou non des critères incontournables et complémentaires. Le niveau de performance atteint, selon les seuils minimaux établis pour chaque critère, déterminera le profil de viabilité d'un programme.
- b) De manière générale, l'atteinte de l'ensemble des critères incontournables assure une plus grande viabilité. La non-atteinte de certains critères complémentaires pourrait donner lieu à une recommandation d'apporter des modifications au programme.
- c) La non-atteinte de l'un des critères incontournables aboutira, à tout le moins, à une recommandation de modification importante au programme si une perspective de relance est envisagée.
- d) Le constat de plusieurs critères incontournables non atteints mènera, soit à des recommandations de modifications plus importantes à apporter au programme, ou à l'abolition de celui-ci.
- e) La non-atteinte d'un certain nombre de critères complémentaires pourrait aboutir à une recommandation de modification mineure au programme dans une perspective de relance. Une plus grande proportion de critères complémentaires non atteints pourrait entraîner plusieurs recommandations de modifications au programme sans qu'il s'agisse nécessairement de modifications majeures. Le nombre de paramètres touchés sera déterminant.
- f) En somme, c'est le profil de l'ensemble des critères incontournables et complémentaires atteints en fonction des 5 paramètres qui déterminera la recommandation du Comité, soit le maintien du programme incluant des transformations mineures ou majeures, soit son abolition.

## ANNEXE I

### Paramètres et critères retenus pour l'évaluation

**Paramètre 1 :** La pertinence sociale du programme et son lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton.

Critères :

- 1.1 Besoins de la société auxquels ce programme répond;
- 1.2 Contribution de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement sociétal;
- 1.3 Engagement citoyen des étudiantes/étudiants et des diplômées/diplômés
- 1.4 Types d'emplois/carrières des diplômés; et
- 1.5 Services à la collectivité du corps professoral dans la communauté à l'extérieur de l'Université.

**Paramètre 2 :** Les forces et faiblesses du programme, en tenant compte de ses perspectives de développement.

Critères :

- 2.1 Historique et évolution du programme (contexte disciplinaire, changements majeurs);
- 2.2 Défis et obstacles rencontrés par le programme au fil des ans;
- 2.3 Forces et faiblesses du programme; et
- 2.4 Vision d'avenir et perspectives de développement.

**Paramètre 3 :** La qualité et le rendement du programme selon des indicateurs précis (p.ex.: taux de placement des diplômées et diplômés, nombre de cours optionnels offerts, nombre de diplômées et diplômés, nombre d'inscriptions au programme et aux cours, allocation des ressources, etc...).

Critères :

- 3.1 Taux annuel de diplômées et diplômés (comparaisons internes et externes);
- 3.2 Taux d'obtention de diplôme et d'abandon de programme;
- 3.3 Ratio d'inscription par crédit enseigné;
- 3.4 Ratio annuel de cours options enseignés dans la discipline principale des programmes;
- 3.5 Ratio annuel de cours de la discipline principale du programme livrés par des chargées et chargés de cours;
- 3.6 Ratio annuel d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeur à temps plein

- 3.7 Capacité de l'unité académique à offrir une diversité de cours et par conséquent, une diversité de perspectives;
- 3.8 Autres ressources humaines affectées à la discipline;
- 3.9 Coût marginal du programme; et
- 3.10 Taux de placement et taux de poursuite des études.

**Paramètre 4 : La relation avec les autres programmes**

Critères :

- 4.1 Exigences d'admission aux programmes de maîtrise ciblés; et
- 4.2 Importance de la discipline pour d'autres programmes autre que celui ciblé.

**Paramètre 5 : Le rayonnement de la RDC et le lien avec les études supérieures.**

Critères :

- 5.1 Contributions à la RDC;
- 5.2 Financement détenu;
- 5.3 Circonstances ayant influencé la progression des travaux RDC;
- 5.4 Intégration des étudiantes et étudiants aux travaux de RDC;
- 5.5 Contribution étudiante à la RDC
- 5.6 Accès et poursuite aux études supérieures

## Annexe II

## Évaluation des programmes ciblés - Critères incontournables

Paramètres	Critères fondamentaux
1. La pertinence sociale du programme et son lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton.	<p><b>Critère 1.1 (questions 6 et 7) :</b> Besoins de la société auxquels ce programme répond en termes de préparation au marché du travail ou aux études supérieures</p> <p><b>Critère 1.2 (question 8) :</b> Contribution de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement social, économique, et culturel de la société.</p>
2. Les forces et faiblesses du programme, en tenant compte de ses perspectives de développement.	<p><b>Critère 2.4 (question 43) :</b> Vision d'avenir et perspectives de développement du programme.</p>
3. La qualité et le rendement du programme selon des indicateurs précis (p. ex. : taux de placement des diplômées et diplômés, nombre de cours optionnels offerts, nombre de diplômées et diplômés, nombre d'inscriptions au programme et aux cours, allocation des ressources, etc...).	<p><b>Critère 3.1 (question 14) :</b> Données comparatives du taux annuel des diplômées et diplômés du programme à l'UdeM et d'autres universités canadiennes</p> <p><b>Critère 3.2 (question 16) :</b> Taux d'obtention de diplôme</p> <p><b>Critère 3.9 (question 25) :</b> Coût marginal du programme</p> <p><b>Critère 3.10 (question 26-a et 26-b) :</b> Taux de placement des diplômées et diplômés intégrant directement le marché du travail ; Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés</p>
4. La relation avec les autres programmes.	
5. Le rayonnement de la recherche et le lien avec les études supérieures.	<p><b>Critère 5.1 (questions 31-35) :</b> Contributions à la RDC</p>

**RAPPORT DU COMITÉ D'APPEL AU SÉNAT ACADÉMIQUE**

du 1 juillet 2011 au 30 juin 2012

○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○

**Attributions**

Le Comité d'appel :

- examine et tranche tout grief présenté par une étudiante ou un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant aux études.
- examine et tranche tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout étudiant ou étudiante.

**Membres qui ont siégé au Comité pendant l'année**

<u>NOM</u>	<u>QUALITÉ</u>	<u>PÉRIODE D'EXERCICE</u>
*Adégbidi, Hector Guy, suppléant	Professeur, membre du Sénat	2011 08 – 2013 08
*Babineau, Dominique	Étudiante, membre du Sénat	2011 05 – 2012 04
*Bernier, Paul	Professeur, membre du Sénat	2011 08 – 2013 08
* Bourque, Paul-Émile, suppléant	Doyen, membre du Sénat	2009 11 – 2011 11
Cormier, Valmond, secrétaire	Responsable du service des dossiers	D'office
*Guérard, Katerine,	Professeure, membre du Sénat	2011 08 – 2013 08
*Guitard, Justin, suppléant	Étudiant, membre du Sénat	2011 05 – 2012 04
Landry Martin, Colette, <u>présidente</u>	Personne choisie à l'extérieure de l'Université	2009 11 – 2011 11
*LeBlanc, Gaston	Doyen, membre du Sénat	2010 08 – 2012 08
Ouellette, Jean-Guy, <u>président</u>	Personne choisie à l'extérieure de l'Université	2011 11 – 2013 11
Robichaud, Edgar	Vice-recteur adjoint à l'enseignement	D'office

\* avec droit de vote

**Session de formation**

Le 3 novembre 2011, M<sup>e</sup> Denise LeBlanc, c.r., a présenté une session de formation portant sur le fonctionnement d'un tribunal administratif aux membres du Comité.

**Résumé des rencontres**

Deux griefs ont été soumis au Comité pendant la dernière année.

**le 1<sup>er</sup> juin 2011**

Une étudiante au Baccalauréat en droit conteste la note obtenue dans deux de ses cours.

**Premier cours :**

Attendu que la Faculté de droit a respecté les règlements universitaires, ses règlements particuliers ainsi que ses pratiques, la note du cours est maintenue.

**Deuxième cours :**

La note finale du cours n'est pas une note d'échec. Selon le règlement général 8.8 a) 4. et le règlement particulier 8.8 de la Faculté de droit, le grief n'est pas recevable.

**le 10 février 2012**

Un étudiant conteste son exclusion du Baccalauréat en ingénierie suite à l'échec, pour la troisième fois, d'un cours obligatoire. La direction de la Faculté a décidé qu'elle n'autoriserait pas une autre reprise du cours.

Après considérations des arguments présentés par les deux parties et l'examen des règlements universitaires, les membres du Comité d'appel jugent qu'ils ne peuvent acquiescer à la demande de l'étudiant.

Valmond Cormier, secrétaire  
30 juin 2012

## RAPPORT DU COMITÉ D'ATTESTATION D'ÉTUDES

(26 juin 2011 au 26 juin 2012)

○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○

**Personnes ayant siégé au Comité d'attestation d'études en 2011-2012:**

<u>NOM</u>	<u>QUALITÉ</u>	<u>PÉRIODE D'EXERCICE</u>
Castonguay, Lynne, <u>présidente</u>	Secrétaire générale	D'office
Cormier, Valmond, secrétaire	Responsable, Service des dossiers	D'office
* Adégbidi, Hector Guy	Professeur, membre du Sénat	2010 08 – 2013 08
* Albert, Marie-France	Professeur, membre du Sénat	2011 08 – 2014 08
* Beaulieu, Shawn	Étudiant, membre du Sénat	2012 05 – 2013 04
* Bezeau, Martin-Michel	Étudiant, membre du Sénat	2011 05 – 2012 04
* LeBlanc, Francis	Délégué du Vice-recteur à l'enseignement	D'office
* LeBlanc, Gaston	Délégué du Vice-recteur à l'enseignement	D'office
* Marquis, Pierre-Henri	Étudiant, membre du Sénat	2011 05 – 2012 04
* Pelland, Marie-Andrée	Professeure suppléante, membre du Sénat	2009 08 – 2012 08
* Tivendell, John	Professeur, membre du Sénat	2010 08 – 2013 08

\* indique droit de vote

**Invités (voix consultative)**

Robichaud, Edgar	Vice-recteur adjoint à l'enseignement	D'office
Robichaud, Pascal	Registraire	D'office

**Étude des dossiers et sanction des diplômes**

Le Comité d'attestation d'études a sanctionné 1075 diplômes au cours des 12 réunions de l'année universitaire 2011-2012. Les tableaux I à V indiquent la répartition des diplômes par campus, par niveau d'études, par unité administrative, par type de diplôme et par programme d'études.

Les gestionnaires des dossiers continuent de consulter régulièrement les bureaux du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, du vice-recteur adjoint à l'enseignement, de la secrétaire générale et du registraire quand se présentent des incertitudes dans l'administration des dossiers étudiants. Cette pratique diminue le nombre de dossiers problématiques soumis au Comité et fait en sorte que très peu de dossiers présentent des irrégularités.

**Réunions****Réunions ordinaires :**

27 juin 2011	17 janvier 2012
1 septembre 2011	14 février 2012
14 octobre 2011	11 mai 2012
14 décembre 2011	16 mai 2012
	23 mai 2012

**Réunions extraordinaires :**

29 juin 2011
20 octobre 2011
30 avril 2012

**Remerciements**

Nous tenons à remercier tous les intervenants et gestionnaires de dossiers pour leur bon travail et leur excellente collaboration.

Tableau I

## Diplômes décernés en 2011-2012

Campus	Remise des diplômes			Total
	Octobre 2011	Février 2012	Mai 2012	
Edmundston	7	13	46	66
Moncton	131	119	665	915
Shippagan	17	33	44	94
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>165</b>	<b>755</b>	<b>1075</b>

Tableau II

## Répartition des diplômes par faculté et cycles d'études

Faculté	Cycle			Total
	1 <sup>er</sup> cycle et droit	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	
Administration	169	43	0	212
Arts et sciences sociales	176	43	0	219
Gestion - Shippagan	7	0	0	7
Droit	22	0	0	22
Études supérieures	0	7	0	7
Foresterie	4	0	0	4
Ingénierie	43	5	0	48
Sciences	110	18	0	128
Sciences de l'éducation	144	31	0	175
Sc de la santé et des services communautaires	228	24	1	253
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>171</b>	<b>1</b>	<b>1075</b>

Tableau III

## Répartition des diplômes par faculté et campus

Faculté ou école	Campus			Total
	Edmundston	Moncton	Shippagan	
Administration	11	177	24	212
Arts et sciences sociales	8	210	1	219
Gestion - Shippagan	0	0	7	7
Droit	0	22	0	22
Études supérieures	0	7	0	7
Foresterie	4	0	0	4
Ingénierie	0	48	0	48
Sciences	6	112	10	128
Sciences de l'éducation	4	164	7	175
Sc.de la santé et des serv. communautaires	33	175	45	253
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>915</b>	<b>94</b>	<b>1075</b>

Tableau IV

### Distribution des types de diplôme par campus

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
Baccalauréat	48	669	60	777
Cert. 1 <sup>er</sup> cycle	12	13	19	44
Cert. 2 <sup>e</sup> cycle	0	5	0	5
Dipl. de 1 <sup>er</sup> cycle	6	39	15	60
Dipl. de 2 <sup>e</sup> cycle	0	7	0	7
Doctorat	0	1	0	1
Juris Doctor	0	21	0	21
Maîtrise	0	160	0	160
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>915</b>	<b>94</b>	<b>1075</b>

Tableau V

### Diplômes par programme et par campus

#### Faculté d'administration

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
BAA conc. en comptabilité coop	0	7	0	7
BAA conc. en marketing – coop	0	2	0	2
BAA conc. gestion opérations	0	7	0	7
BAA concentration comptabilité	0	19	0	19
BAA concentration finance	0	16	0	16
BAA concentration management	0	16	0	16
BAA concentration marketing	0	16	0	16
BAA gestion internationale	0	10	0	10
BAA gestion opérations – coop	0	1	0	1
BAA programme général	0	27	0	27
BAA syst. d'infor. organisat.	0	4	0	4
Baccalauréat en commerce	4	0	5	9
C. d'admin. du personnel A	1	1	5	7
C. gestion services financiers	2	0	3	5
Certificat de comptabilité	0	0	2	2
Certificat de finance	0	1	0	1
Certificat de management	3	7	4	14
Certificat de marketing	1	0	0	1
D. administration des affaires	0	0	5	5
MBA - Régime coopératif	0	10	0	10
MBA (avec mémoire)	0	6	0	6
MBA (temps partiel)	0	27	0	27
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>177</b>	<b>24</b>	<b>212</b>

### Faculté des arts et des sciences sociales

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B. appliqué design d'intérieur	0	5	0	5
B. en traduction (accéléré)	0	13	0	13
B. en traduction option coop	0	2	0	2
B. ès arts multidisciplinaire	7	12	0	19
B. Mus. (interprétation)	0	5	0	5
B. Mus. (programme général)	0	6	0	6
B. Sc. soc. majeure économie	0	2	0	2
B.A. maj.en études françaises	0	1	0	1
B.A. majeure anglais	0	7	0	7
B.A. majeure géographie	0	1	0	1
B.A. majeure histoire	0	10	0	10
B.A. spéc. études littéraires	0	1	0	1
B.A. spécialisation histoire	0	2	0	2
BA majeure information-comm.	0	12	0	12
BA spécialisation linguistique	0	6	0	6
Baccalauréat en art dramatique	0	2	0	2
Baccalauréat en arts visuels	0	2	0	2
Baccalauréat en traduction	0	8	0	8
Baccalauréat en travail social	0	48	0	48
Baccalauréat ès arts général	0	4	1	5
BAV orientation enseignement	0	3	0	3
BSc soc spécial. en sociologie	0	2	0	2
BSc soc spécial. sc. politique	0	5	0	5
BSc soc. majeure en sociologie	0	1	0	1
BSc soc. majeure sc. politique	0	6	0	6
BScSoc spécialisation économie	0	1	0	1
C. 2e cyc gest services santé	0	3	0	3
C. sur les toxicomanies	1	0	0	1
Dip ét sup gest services santé	0	6	0	6
M. en administration publique	0	15	0	15
M. en travail social	0	9	0	9
M. ès arts (ét. littéraires)	0	2	0	2
M. ès arts (histoire)	0	4	0	4
M. gest. services santé	0	2	0	2
Maîtrise en français	0	2	0	2
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>210</b>	<b>1</b>	<b>219</b>

**Gestion - campus de Shippagan**

	Campus	
	Shippagan	Total
B. gest int zones côtières - coop	2	2
B. gest intégr. zones côtières	2	2
B. gestion d'information -coop	2	2
B. gestion de l'information	1	1
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

**Faculté de droit**

	Campus	
	Moncton	Total
Juris Doctor	20	20
Juris Doctor -M. adm. publique	1	1
Juris Doctor -titul L dr civil	1	1
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

**Faculté des études supérieures**

	Campus	
	Moncton	Total
C. 2cyc ét appl vieillissement	2	2
M. ès sciences forestières	1	1
M. études de l'environnement	4	4
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

**Faculté de foresterie**

	Campus	
	Edmundston	Total
B. en sciences forestières	4	4
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

**Faculté d'ingénierie**

	Campus	
	Moncton	Total
B. Ing. - génie civil	24	24
B. Ing. - génie civil coop	2	2
B. Ing. - génie électrique	8	8
B. Ing. - génie mécanique	7	7
B. Ing. - génie mécanique coop	1	1
B. Ing. -génie électrique coop	1	1
M. ès sciences appliquées	5	5
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>48</b>

### Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B. appliqué interv touristique	0	1	0	1
B. en science infirmière	33	56	45	134
B. en sciences de kinésiologie	0	28	0	28
B. ès arts (spéc. psychologie)	0	17	0	17
B. ès sciences (nutrition)	0	21	0	21
B.A. majeure études familiales	0	1	0	1
B.A. majeure psychologie	0	17	0	17
Baccalauréat en récréologie	0	9	0	9
Doctorat en psychologie	0	1	0	1
M Sc (nutrition -alimentation)	0	1	0	1
M. ès arts (psychologie)	0	10	0	10
M. sc. infirmière - inf prati	0	13	0	13
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>175</b>	<b>45</b>	<b>253</b>

### Faculté des sciences

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B Sc spécialisation biochimie	0	5	0	5
B. appl. en sc. lab. médical	0	8	0	8
B. appl. en thérapie respirat.	0	4	0	4
B. appliqué tech radiologiques	0	4	0	4
B. en informatique appliquée	0	6	0	6
B. informatique appliquée coop	0	3	0	3
B. Sc. majeure biologie	0	3	0	3
B. Sc. majeure en informatique	0	2	0	2
B. Sc. majeure mathématiques	0	1	0	1
B. Sc. multidisciplinaire	0	6	0	6
B. Sc. spéc. biochimie - coop	0	2	0	2
B. Sc. spéc. biologie - coop	0	1	0	1
B. Sc. spécialisation biologie	0	6	0	6
B. Sc. spécialisation chimie	0	2	0	2
B. Sc. spécialisation physique	0	2	0	2
D. des sciences de la santé	6	39	10	55
M. ès sciences (biochimie)	0	4	0	4
M. ès sciences (biologie)	0	3	0	3
M. ès sciences (chimie)	0	3	0	3
M. ès sciences (informatique)	0	3	0	3
M. ès sciences (mathématiques)	0	1	0	1
M. ès sciences (physique)	0	4	0	4
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>112</b>	<b>10</b>	<b>128</b>

### Faculté des sciences de l'éducation

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B. Éd. (programme A)	0	3	0	3
B. Éd. des adultes (général)	0	0	1	1
B. Éd. des adultes (technique)	0	2	1	3
B. en musique- B. en éducation	0	2	0	2
B.A.-B. Éd. majeure en anglais	0	4	0	4
BA-BÉd maj. études familiales	0	4	0	4
BA-BÉd maj. études françaises	0	10	0	10
BA-BÉd majeure en géographie	0	4	0	4
BA-BÉd. (primaire)	0	62	0	62
BA-BÉd. majeure en histoire	0	10	0	10
BEPBED mj éducation physique	0	14	0	14
BSc-BÉd conc. mathématiques	0	4	0	4
BSc-BÉd concentrat. biologie	0	7	0	7
BSc-BÉd concentration physique	0	3	0	3
C. d'éducation des adultes	4	4	5	13
D ét sup couns. de carrière	0	1	0	1
M. en éduc. administ. scolaire	0	10	0	10
M. en éduc. enseign. ressource	0	3	0	3
M. en éduc. enseignement	0	1	0	1
M.A. éduc. (enseignement)	0	1	0	1
M.A. éduc. administ. scolaire	0	1	0	1
M.A. éduc. enseign. ressource	0	1	0	1
Maîtrise en orientation	0	13	0	13
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>164</b>	<b>7</b>	<b>175</b>

**SAC-120824**

**RAPPORT ANNUEL DU  
COMITÉ DES PROGRAMMES**

**Préparé par le Secrétariat général**

**Août 2012**

# COMITÉ DES PROGRAMMES

Rapport annuel

Année universitaire 2011-2012

## 1. ATTRIBUTIONS

- (1) Le Comité des programmes du Sénat académique étudie toutes les propositions de nouveaux programmes ainsi que les changements majeurs suggérés aux programmes existants. Le Comité, en tenant compte des recommandations des instances devant se prononcer sur le sujet, s'assure que les programmes contribuent à la réalisation des objectifs de l'Université et répondent aux exigences imposées par le Sénat académique. Le Comité recommande au Sénat académique les programmes devant être classifiés comme programmes pluridisciplinaires. Les responsables d'une proposition ou d'un projet ou le président ou la présidente du Comité des programmes de cycles supérieurs dans le cas des programmes de cycles supérieurs sont invités lorsque le Comité étudie leur proposition.
- (2) À la suite de ses études, le Comité des programmes du Sénat académique soumet des recommandations au Sénat en ce qui a trait à l'introduction d'un nouveau programme, à l'abolition d'un programme existant, aux changements majeurs de programmes, aux changements de l'appellation d'un programme ou d'un diplôme, aux changements de règlements portant spécifiquement sur un programme (entre autres, aux conditions d'admission et conditions de promotion), à la création de cours et aux changements à la politique portant sur la création et l'abolition de cours.
- (3) Le Comité des programmes du Sénat académique a l'autorité finale en ce qui concerne a) la procédure de présentation de programmes et de cours, b) les changements de préalables et de concomitants à un cours, c) l'abolition de cours et les changements au profil d'un programme, d) la création et l'abolition des programmes courts (de neuf à douze crédits) relevant de l'Éducation permanente, e) la suspension des admissions à un programme pour une période ne dépassant pas deux ans. La décision du Comité des programmes du Sénat académique dans ces cas est sans appel.
- (4) En ce qui concerne les procédures de publication du *Répertoire* de l'Université, le Comité des programmes du Sénat académique a la fonction de conseiller le Secrétariat général.
- (5) Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité des programmes du Sénat académique peut, au besoin, recommander des amendements aux règles de composition des programmes de l'Université.
- (6) Le Comité des programmes du Sénat académique donne au Sénat son avis sur tout changement aux règlements universitaires.

## 2. COMPOSITION

MEMBRES	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Babineau, Dominique	Étudiante membre du Sénat, nommée par le Sénat	2011 05 - 2012 04
Boucher, Neil, <u>président</u>	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
Couturier, Jacques Paul	Doyen des études (Edmundston)	D'office
Hervet, Éric	Membre du Sénat, nommé par le Sénat	2009 08 - 2012 08
LeBlanc, Gaston	Membre du Sénat, nommé par le Sénat	2010 08 - 2013 08
Maltais, Patrick	Membre du Sénat, nommé par le Sénat	2008 08 - 2011 08
Pelland, Marie-André	Membre du Sénat, nommée par le Sénat	2010 08 - 2013 08
Robichaud, Marthe	Doyenne des études (Shippagan)	D'office
Roy, Lisa	Membre du Sénat, nommée par le Sénat	2010 08 - 2013 08
Urbain, Émilie	Étudiante de cycles supérieures, membre du Sénat, nommée par le Sénat	2012 03 - 2013 04

## 2. COMPOSITION (suite)

Invité ou invitée (voix consultative)

Castonguay, Lynne  
Robichaud, Pascal

Secrétaire générale  
Registraire du Campus de Moncton

D'office  
D'office

## 3. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Le Comité des programmes a discuté de la reconfiguration des programmes à toutes les réunions au cours de l'année universitaire 2011-2012.

Il est possible de consulter certains documents à l'adresse suivante :  
<http://www.umoncton.ca/reconfiguration>.

<u>Programmes reconfigurés</u>	<u>Date d'entrée en vigueur</u>
<p><b><u>Faculté d'administration</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (général)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (finance)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (management)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (marketing)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations - régime coopératif)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale - régime coopératif)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (marketing - régime coopératif)</li> <li>▶ Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels - régime coopératif)</li> <li>▶ Mineure en comptabilité</li> <li>▶ Mineure en finance</li> <li>▶ Mineure en gestion des opérations</li> <li>▶ Mineure en marketing</li> <li>▶ Mineure en sciences de la gestion</li> <li>▶ Mineure en systèmes d'information organisationnels</li> </ul>	<p>Juillet 2012</p>

<p><b><u>Faculté des arts et des sciences sociales</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Baccalauréat en musique (interprétation)</li> <li>▶ Baccalauréat en musique (général)</li> <li>▶ Baccalauréat en traduction (programme régulier)</li> <li>▶ Baccalauréat en traduction (régime coopératif)</li> <li>▶ Baccalauréat en traduction (programme accéléré)</li> <li>▶ Baccalauréat ès arts (spécialisation en histoire)</li> <li>▶ Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie)</li> <li>▶ Baccalauréat ès arts (majeure en anglais)</li> <li>▶ Baccalauréat ès arts (majeure en histoire)</li> <li>▶ Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie)</li> <li>▶ Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie)</li> <li>▶ Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en sociologie)</li> <li>▶ Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie)</li> <li>▶ Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie)</li> <li>▶ Mineure en anglais</li> <li>▶ Mineure en économie</li> <li>▶ Mineure en histoire</li> <li>▶ Mineure en musique</li> <li>▶ Mineure en philosophie</li> <li>▶ Mineure en sociologie</li> </ul>	Septembre 2013
<p><b><u>Faculté des sciences de la santé et des services communautaires</u></b></p> <p><u>Science infirmière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier)</li> </ul> <p><u>Kinésiologie et récréologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Baccalauréat en récréologie</li> </ul>	<p>Septembre 2010</p> <p>Septembre 2013</p>
<p><b><u>Gestion (Campus de Shippagan)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Baccalauréat en gestion de l'information</li> <li>▶ Baccalauréat en gestion de l'information - régime coopératif</li> <li>▶ Diplôme en administration des affaires</li> </ul>	<p>Septembre 2012</p> <p>Septembre 2012</p> <p>Juillet 2012</p>

#### 4. RÉUNIONS

Le Comité des programmes s'est réuni à sept reprises au cours de l'année universitaire 2011-2012. À titre de comparaison, le Comité des programmes s'était aussi réuni à sept reprises au cours de l'année 2010-2011.

Les facultés, écoles et centres ont soumis, pour étude au CPR, 39 documents. En voici la liste :

NO	DOCUMENT	Date de réception	Complété O = oui N = non
1	<b>Sciences de l'éducation</b> Abolition du Diplôme d'études supérieures en counseling de carrière et des cours ORCO6321 et ORCO6322	15 juillet 2011	O
2	<b>Sciences de l'éducation</b> Abolition du cours EDDP2102 et création du cours EDUC2102	10 mai 2011	O
3	<b>Études supérieures et recherche</b> Modifications aux règlements 26.7, 26.18 et 31.7.3	20 sept. 2011	O

4	<b>Sciences de l'éducation</b> Abolition du Certificat de premier cycle en développement de carrière et des cours ORDC	19 sept. 2011	O
5	<b>Études supérieures et recherche</b> Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires avec mémoire	20 sept. 2011	O
6	<b>Études supérieures et recherche</b> Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires à temps partiel	20 sept. 2011	O
7	<b>Études supérieures et recherche</b> Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires - régime coopératif	20 sept. 2011	O
8	<b>Études supérieures et recherche</b> Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires - Baccalauréat en droit (LL.B.-M.B.A.)	20 sept. 2011	O
9	<b>Droit</b> Désignation du diplôme/programme en droit	14 oct. 2011	O
10	<b>Arts et sciences sociales</b> Philosophie : rectification d'une erreur; abolition du cours PHIL2440 et création des cours PHIL2241 et PHIL3441	20 oct. 2011	O
11	<b>Arts et sciences sociales</b> Abolition de la Maîtrise en économie	24 oct. 2011	O
12	<b>Règlements universitaires</b> Modifications aux règlements 3.2, 4.1, 4.8 et 4.9	20 déc. 2011	O
13	<b>Arts et des sciences sociales</b> Modifications aux préalables aux cours TRAD2510 et TRAD2535	17 nov. 2011	O
14	<b>Arts et des sciences sociales</b> Création du cours ESPA4780	17 nov. 2011	O
15	<b>Administration</b> Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion - services financiers	12 déc. 2011	O
16	<b>Administration</b> Demande de mise en oeuvre des programmes reconfigurés	3 janv. 2012	O
17	<b>Sciences de la santé et des services communautaires</b> Demande de différer l'abolition du cours PSYC6860	18 janv. 2012	O
18	<b>Arts et sciences sociales</b> Abolition de deux cours de démographie	19 janv. 2012	O
19	<b>Sciences de la santé et des services communautaires</b> Préalable au cours KNEP2513	18 oct. 2011	N
20	<b>Arts et sciences sociales</b> Abolition et création de cours ECON	15 déc. 2011	N
21	<b>Études supérieures et recherche</b> Modifications au programme de Maîtrise en science infirmière - infirmière ou infirmier praticien	28 fév. 2012	O
22	<b>Études supérieures et recherche</b> Modifications à la Maîtrise en sciences appliquées	28 fév. 2012	N
23	<b>Campus de Shippagan</b> Modification au Diplôme en administration des affaires	29 fév. 2012	O
24	<b>Études supérieures</b> Abolition de cours TEIN	28 fév. 2012	O

25	<b>Règlements universitaires</b> Modifications au règlement universitaire 4.3 (Dates limites d'admission)	15 mars 2012	O
25A	Réponse au CPR	28 mars 2012	
25B	Réponse au Sénat académique		
26	<b>Règlements universitaires</b> Modifications au règlement 10.7 (Réadmission au même programme)	27 mars 2012	O
27	<b>Arts et sciences sociales</b> Abolition du cours FRAN2032	22 mars 2012	O
28	<b>Reconfiguration des programmes</b> Projet de règlements transitoires	3 avril 2012	O
29	<b>Arts et sciences sociales</b> Abolition de cours ECON	28 fév. 2012	O
30	<b>Faculté des sciences</b> Abolition et maintien de cours à la Faculté des sciences	3 avril 2012	O
31	Politique du Sénat académique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux	16 avril 2012	N
32	<b>Faculté de droit</b> Abolition du programme court en introduction générale au droit; abolition de cours DRMD et DROI; abolition du sigle DRMD; création de cours DROI; modifications aux programmes Juris Doctor et à la Maîtrise en droit	26 mars 2012	O
33	Principe de qualité des programmes d'études	8 mai 2012	N
34	<b>Sciences de la santé et services communautaires</b> Modification au préalable du cours KNEP2513	14 mai 2012	N
35	<b>Arts et sciences sociales</b> Ajout du cours TRAD4590 aux programmes de Baccalauréat en traduction	16 mai 2012	O
36	<b>Campus de Shippagan</b> Modification aux conditions d'admission au programme de Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières	11 mai 2012	N
37	<b>Sciences</b> Abolition et maintien de cours BIOL	17 mai 2012	O
38	<b>Arts et sciences sociales</b> Ajustements des crédits de niveau 3000 et 4000 de mineures reconfigurées	14 mai 2012	O
39	<b>Registrariat</b> Exigences de mathématiques	24 mai 2012	O

## 5. RAPPORTS

Le Comité des programmes a présenté un rapport aux réunions suivantes du Sénat académique et du Comité conjoint de la planification :

### Sénat académique

- ▶ le 26 août 2011 (rapport annuel)
- ▶ le 31 octobre 2011
- ▶ le 9 mars 2012
- ▶ le 4 mai 2012

### Comité conjoint de la planification

- ▶ le 13 mars 2012

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Le CPR a adopté les propositions suivantes :

### Réunion du 4 octobre 2011

#### Modification aux règlements particuliers relatifs aux exigences linguistiques

**R : 04-CPR-111004**

« Sous réserve d'une modification mineure au libellé proposé, le Comité des programmes recommande au Sénat académique la modification proposée aux règlements particuliers relatifs aux exigences linguistiques pour le programme de Baccalauréat en éducation (Programme A) et les programmes combinés en éducation (cinq ans). »

#### Abolition du diplôme d'études supérieures en counseling de carrière et des cours ORCO6321 et ORCO6322

**R : 07-CPR-111004**

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du Diplôme d'études supérieures en counseling de carrière à compter de l'année universitaire 2011-2012. »

**R : 08-CPR-111004**

« Sous réserve de l'abolition du programme de Diplôme d'études supérieures en counseling de carrière, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours ORCO6321 Practicum I et ORCO 6322 Practicum II. »

#### Abolition du cours EDDP2102 et création du cours EDUC2102

**R : 09-CPR-111004**

« Le Comité des programmes accepte l'abolition du cours EDDP2102 Santé scolaire au primaire. »

**R : 10-CPR-111004**

« Le Comité des programmes accepte la création du cours EDUC2102 Éducation pour la santé et FPS. »

**R : 11-CPR-111004**

« Le Comité des programmes accepte la modification proposée au profil du programme de B.A.-B. Éd. (primaire). »

### Réunion du 21 novembre 2011

#### Banque de cours de formation générale

**R : 02-CPR-111121**

« Que les cours SCRE1110 Les grandes religions et ARDR1710 Introduction au théâtre soient reconnus dans la banque de cours de formation générale comme satisfaisant à l'OFG 2 et à l'OFG 6 respectivement. »

#### Abolition du Certificat de premier cycle en développement de carrière et des cours ORDC

**R : 09-CPR-111121**

« Sous réserve de l'abolition du programme de Certificat de premier cycle en développement de carrière, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ORDC3043 Counseling de carrière, ORDC3053 Développement de carrière, ORDC4303 Attitudes facilitantes, ORDC4313 Ressources en développement de carrière, ORDC4363 Évaluation en développement de carrière, ORDC4373 Internat en développement de carrière et ORDC4383 Travail et carrière. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### **R : 10-CPR-111121**

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du sigle ORDC. »

### **Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires avec mémoire**

#### **R : 12-CPR-111121**

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées aux divers programmes de M.B.A., le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ADCO6000 Comptabilité, ADCO6010 Cas d'actualité - comptabilité, ADFI6400 Gestion financière, ADFI6500 Marchés financiers et invest., ADMI6101 Thèmes en gestion (cours à contenu variable), ADMI6116 Design org. & e-affaires, ADMI6680 Démarche méthodologique, ADMI6681 Projet de fin d'études, ADMK6314 Gestion de la relation client, ADRH6224 Leadership mobilisateur et ADSI6603 Intelligence d'affaires en SIO. »

#### **R : 13-CPR-111121**

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées aux divers programmes de M.B.A., le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux préalables des cours suivants : ADGO6441 Analyse des données de gestion, ADGO6442 Recherche opérat. appliquée, ADMN6212 Gestion stratégique et ADMN6213 Gestion des PME. »

#### **R : 14-CPR-111121**

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées aux divers programmes de M.B.A., le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ADCO6001 Comptabilité financière, ADCO6002 Comptabilité de gestion, ADCO6401 Séminaire en comptabilité, ADFI6501 Analyse des valeurs mobilières, ADFI6701 Administration financière, ADFI6702 Finances publiques, ADFI6703 Analyse financière, ADFS6901 Principes de fiscalité, ADGO6443 Séminaire en gest. des opérations, ADMI6111 Méthodes de recherche, ADMI6800 Mémoire, ADMK6312 Séminaire en marketing, ADMK6313 Projet marketing international, ADMN6216 Design des organisations, ADMN6218 Séminaire en management, ADRH6221 Comportement organisationnel, ADRH6223 Relations industrielles, et ADSI6602 Séminaire en informatique. »

#### **R : 15-CPR-111121**

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline d'administration. »

**Note** : Le Comité des programmes note les modifications proposées à la description des cours suivants : ADGO6431 Gestion des opérations, ADGO6441 Analyse des données de gestion, ADGO6442 Recherche opérat. appliquée, ADMK6311 Marketing, ADMN621.1 Management, ADMN6212 Gestion stratégique, ADRH6222 Administration du personnel et ADSI 6601 Syst. & Tech. de l'information.

### **Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires à temps partiel**

#### **R : 17-CPR-111121**

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées au programme de Maîtrise en administration des affaires à temps partiel, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours ADMI6113 Projet de recherche I et ADMI6114 Projet de recherche II. »

### **Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires - régime coopératif**

#### **R : 19-CPR-111121**

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées au programme de Maîtrise en administration des affaires - régime coopératif, le Comité des programmes accepte la création du cours ADMI6999 Projet d'intégration. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### **Modifications aux programmes de M.B.A. - Maîtrise en administration des affaires - Baccalauréat en droit (LL.B.-M.B.A.)**

**R : 20-CPR-111121**

« Sous réserve de l'adoption de l'ensemble des modifications proposées en lien avec les programmes de M.B.A-mémoire, M.B.A.-régime coopératif et M.B.A.-temps partiel, le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Maîtrise en administration des affaires - Baccalauréat en droit (L.L. B. - M.B.A.). »

### **Philosophie : rectification d'une erreur; abolition du cours PHIL2440 et création des cours PHIL2241 et PHIL3441**

**R : 21-CPR-111121**

« Le Comité des programmes accepte la création des cours PHIL2241 Introduction à l'esthétique et PHIL3441 Philosophie et cinéma. »

**R : 22-CPR-111121**

« Le Comité des programmes accepte l'abolition du cours PHIL2240 Esthétique I. »

**R : 23-CPR-111121**

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux profils des programmes de B.A. spécialisation en philosophie, de B.A. majeure en philosophie et de Mineure en philosophie. »

**R : 24-CPR-111121**

« Dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes de philosophie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : PHIL3502 Exercices d'hist. de la philo, PHIL4691 Essai philosophique I et PHIL4692 Essai philosophique II. »

**R : 25-CPR-111121**

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle PHIL. »

**R : 26-CPR-111121**

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale ayant le sigle PHIL. »

### **Abolition de la Maîtrise en économie**

**R : 28-CPR-111121**

« Sous réserve de l'abolition du programme de Maîtrise ès arts en économie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ECON6010 Thèmes de recherche, ECON6020 Mémoire, ECON6030 Thèse, ECON6050 Analyse des projets, ECON6110 Pensée écon. contemporaine, ECON6150 Economie du développement, ECON6160 Séminaire : Développement économique, ECON6300 Théorie microéconomique, ECON6400 Théorie macroéconomique, ECON6500 Finances publiques avancées, ECON6510 Séminaire : Finances publiques, ECON6800 Développement régional, ECON6810 Séminaire d'écon. régionale, ECON6900 Politique économique, ECON6910 Séminaire : Économie politique. »

### **Réunion du 20 février 2012**

### **Reconfiguration du Baccalauréat en récréologie**

**R : 05-CPR-120220**

« Que le Comité des programmes crée le sigle GLST et la banque de cours de la discipline ayant le sigle GLST. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### **R : 06-CPR-120220**

« Sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GLST1000 Étude loisir sport tourisme, GLST/MEPS1703 Natation I, GLST2000 Éducation au loisir, GLST2002 Dynamique communautaire, GLST2010 La gestion du bénévolat, GLST2105 Concepts et théories du loisir, GLST2300 Loisir inclusif, GLST2301 Loisir thérapeutique, GLST/KNEP2323 Recherche en kiné. et loisir, GLST2401 Dév. de programmes récréatifs, GLST2411 Loisir et culture, GLST2999 Formation touristique CETA, GLST3001 Aménagement espaces récréatifs, GLST3002 Design en récréo-tourisme, GLST3011 Financement loisir touristique, GLST3100 Cadre juridique en loisir, GLST3101 Loisir et secteur public, GLST3180 Économie loisir sport tourisme, GLST3201 Loisir et secteur privé, GLST3312 Loisir et personnes âgées, GLST3400 Marketing loisir et tourisme, GLST3430 La demande touristique, GLST/KNEP3463 Gestion sportive et récréative, GLST3473 Ressources humaines en loisir, GLST4000 Internat professionnel, GLST4002 Tendances en loisir, GLST4105 Séminaire d'analyse et GLST4432 Le développement touristique. »

### **R : 07-CPR-120220**

« Sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : RETO1000 Étude en récréologie, RETO1703 Natation I, RETO2000 Éducation au loisir, RETO2002 Dynamique communautaire, RETO2010 La gestion du bénévolat, RETO2022 Loisir et vie personnelle, RETO2105 Concepts et théories du loisir, RETO2300 Loisir et groupes spéciaux, RETO2301 Loisir thérapeutique, RETO2323 Recherche en kiné. et récréo., RETO2401 Développement de programmes, RETO2411 Récréologie et culture, RETO2703 Natation II, RETO2999 Formation touristique CETA, RETO3001 Aménagement espaces récréatifs, RETO 3002 Design en récréo-tourisme, RETO3011 Financement récréo-touristique, RETO3100 Cadre juridique en récréologie, RETO3101 Récréologie et secteur public, RETO3105 Loisir et spiritualité, RETO3180 Économie récréo-touristique, RETO3201 Récréologie et secteur privé, RETO3301 Programmation thérapeutique, RETO3312 Loisir et personnes âgées, RETO3313 Aîné(e)s en institution, RETO3400 Marketing et récréologie, RETO3430 La demande touristique, RETO3461 Plein air et éco-tourisme, RETO3463 Gestion sportive et récréative, RETO3470 Philosophie du loisir, RETO3473 Ressources humaines en récréo., RETO3713 Sécurité aquatique, RETO4000 Internat professionnel, RETO4002 Tendance en récréologie, RETO4100 Séminaire de synthèse, RETO4105 Séminaire d'analyse, RETO4205 Projet d'étude thématique et RETO4432 Le développement touristique. »

### **Modification aux préalables des cours TRAD2510 et TRAD2535**

#### **R : 14-CPR-120220**

« Que le Comité des programmes accepte la modification aux préalables des cours TRAD2510 Traduction générale I et TRAD2535 Rédaction et traduction. »

### **Création du cours ESPA4780**

#### **R : 15-CPR-120220**

« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes accepte la création du cours ESPA4780 Travail dirigé. »

### **Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion - services financiers**

#### **R : 17-CPR-120220**

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion des services financiers, le Comité des programmes accepte la création du sigle ADSF et du cours ADSF2999 Formation services financiers. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### **R : 18-CPR-120220**

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion des services financiers, le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : ADFI2520 Décisions d'investissement, ADFI3510 Décisions de financement, ADFI4510 Finance internationale, ADFI4520 Institutions financières, ADFI4540 Produits dérivés, ADGO4417 Techniques : Gestion de projet, ADMK2353 Comportement du consommateur, ADMN2220 Entrepreneuriat, ADMN2250 Gérer aujourd'hui et ADMN4212 Gestion stratégique. »

### **Demande de différer l'abolition du cours PSYC6860**

### **R : 19-CPR-120220**

« Que la date d'abolition du cours PSYC6860 prévue à l'automne 2011 soit différée au 1<sup>er</sup> juillet 2012. »

### **Réunion du 27 mars 2012**

### **Modification de cours existant FRAN2501 et FRAN2502**

### **R : 03-CPR-120327**

« Sous réserve de l'approbation de l'UARD, que le Comité des programmes accepte la modification proposée aux préalables des cours FRAN2501 et FRAN2502. »

### **Suspension des admissions aux profils avec orientation (ingénierie)**

### **R : 04-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : CGIV1110 Communication en ingénierie; CGIV5975 Gestion des projets en ing.; GMEC3825 Santé, sécurité et ergonomie; GELE4010 Économie en ingénierie; GELE5119 Automates Program. Et RFID; GELE5416 Simulation et systèmes réseaux; GELE5930 Production industrielle; GELE5940 Qualité, fiabilité et mtce et GELE5950 Mesure & conception du travail. »

### **R : 05-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : CGIV5970 Gestion de la construction; GIND1000 Stage I en génie industriel; GIND1110 Communication en ingénierie; GIND2000 Stage II en génie industriel; GIND3000 Stage III en génie industriel; GIND3125 Production industrielle I; GIND3411 Recherche opérationnelle I; GIND3815 Étude du travail; GIND3825 Santé, sécurité et ergonomie; GIND4000 Stage IV en génie industriel; GIND4117 Automatique industrielle; GIND4119 Automates progr. & productique; GIND4128 Manutention et aménagement; GIND4130 Logistique et pilotage de flux; GIND4217 Mesure & conception du travail; GIND4413 Recherche opérationnelle II; GIND4416 Simulation système industriel; GIND4425 Rech. Opérationnelle en ing.; GIND4426 Économie en ingénierie; GIND4713 Expérimentation industrielle; GIND4715 Ingénierie des projets; GIND4716 Assurance de la qualité; GIND4718 Maintenance préventive; GIND4725 Contrôle de la qualité; GIND4817 Conception ergonomique; GIND4820 Conception d'interfaces; GIND5117 Production industrielle II; GIND5133 Innovation et technologie; GIND5135 Entreposage et distribution; GIND5138 Productique; GIND5139 Procédés industriels; GIND5235 Chaînes logistiques; GIND5238 Commande avancée des systèmes; GIND5426 Ingénierie de coûts et projets; GIND5430 Systèmes à événements discrets; GIND5431 Analyse stochastique appliquée; GIND5433 Techniques d'optimisation; GIND5435 Bases de données industrielles; GIND5437 Modélisation en industrie; GIND5439 Systèmes intelligents; GIND5715 Qualité, fiabilité et mtce.; GIND5739 Fiabilité et conceptions; GIND5836 Biomécanique et travail; GIND5837 Interface personne-machine et GIND5930 Projet de génie industriel. »

### **R : 06-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) (profil régulier) et de Baccalauréat en ingénierie - génie civil - régime coopératif. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### **R : 07-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) (programme régulier) et de Baccalauréat en ingénierie - génie électrique - régime coopératif. »

### **R : 08-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) (programme régulier) et de Baccalauréat en ingénierie - génie mécanique - régime coopératif. »

### **R : 12-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline d'ingénierie. »

### **R : 13-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du sigle GIND. »

### **Abolition du programme de Mineure en démographie et de deux cours DEMO**

#### **R : 14-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours DEMO2050 Économie et population et DEMO1000 Introduction à la démographie. »

#### **R : 15-CPR-120327**

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Mineure en démographie. »

### **Modifications au programme de Maîtrise en science infirmière - infirmière ou infirmier praticien**

#### **R : 16-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours SINF6823 Rôles et responsabilités IIP. »

#### **R : 17-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte la modification au profil du programme de Maîtrise en science infirmière - infirmière ou infirmier praticien. »

### **Modification au programme de Diplôme en administration des affaires**

#### **R : 19-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux heures de classe du cours ADCO2003 Logiciels comptables. »

### **Abolition des cours et du sigle TEIN**

#### **R : 20-CPR-120327**

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du sigle TEIN et des cours suivants : TEIN 6201 Introduction à la TI; TEIN6201 Publication internet; TEIN6203 Systèmes d'information; TEIN6204 Programmation I; TEIN6205 Programmation II; TEIN6206 Programmation III; TEIN6207 Base de données I; TEIN6208 Base de données II; TEIN6209 Réseaux I; TEIN6210 Réseaux II; TEIN6211 Projet de spécialisation et TEIN6212 Stage. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### Réunion du 18 avril 2012

#### Date limite d'abolition du cours MATH1054

##### **R : 04-CPR-120418**

« Que la résolution R : 13-CPR-100413 soit abrogée. »

##### **R : 05-CPR-120418**

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours MATH1054 Mathématiques des affaires, mais en reporte la date d'effet à la deuxième année suivant l'implantation de la totalité du projet de reconfiguration des programmes. »

#### Reconfiguration des programmes en économie

##### **R : 11-CPR-120418**

« Sous réserve de la création des programmes reconfigurés en économie, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ECON2060 Économie de l'environnement, ECON2070 Économie de la santé, ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I (cours à contenu variable), ECON3080 Thèmes spéciaux en économie II (cours à contenu variable), ECON4080 Thèmes spéc. en économie III (cours à contenu variable) et ECON4620 Théorie du commerce intern. »

##### **R : 12-CPR-120418**

« Que, sous réserve de la création des programmes reconfigurés en économie, le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : ECON2040 Questions econ. Contemporaines, ECON2220 Économie quantitative I, ECON3600 Relations économiques intern., ECON4000 Lectures dirigées, ECON4200 Économétrie et ECON4990 Projet de recherche empirique. »

##### **R : 13-CPR-120418**

« Que, sous réserve de la création des programmes reconfigurés en économie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ECON2050 Économie et population, ECON2130 Économie de l'Atlantique, ECON2600 Économie internationale, ECON3050 Analyse écon. des coopératives, ECON3800 Écon. régionale et urbaine, ECON4010 Économie appliquée, ECON4020 Critique et synthèse, ECON4240 Économétrie II, ECON4500 Choix publics et ECON4800 Séminaire d'écon. régionale. »

##### **R : 14-CPR-120418**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ECON. »

##### **R : 15-CPR-120418**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours des objectifs de la formation générale ayant le sigle ECON. »

#### Reconfiguration du Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier)

##### **R : 16-CPR-120418**

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de Baccalauréat en gestion de l'information, le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : GEIN1020 Intro à la prog. Internet, GEIN2010 Documents numériques, GEIN3020 Gestion des outils multimédias, GEIN3030 Base de données I, GEIN3060 Gestion d'un réseau local et GEIN3070 Base de données II. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### **R : 17-CPR-120418**

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de Baccalauréat en gestion de l'information, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GEIN4101 Classification de l'info, GEIN4200 Diagnostic et dévelop. des org, GEIN4600 Multimédia avancé, GEIN4700 Économie numérique, GEIN4800 Services évolués télécomm. et GEIN4900 Services télématiques. »

### **R : 18-CPR-120418**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GEIN. »

### **Abolition du cours FRAN2032**

### **R : 21-CPR-120418**

« Que le Comité des programmes abolisse le cours FRAN2032 Communication commerciale II. »

### **Abolition de cours ECON**

### **R : 22-CPR-120418**

« Que le comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ECON6010 Thème de recherche, ECON6030 Thèse, ECON6800 Développement régional et ECON6810 Séminaire d'écon. régionale. »

### **Réunion du 5 juin 2012**

### **Sciences : proposition d'abolition et de maintien de cours**

### **R : 04-CPR-120605**

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : BICH4863 Biochimie végétale; BIOL2081 T.P. Physiologie humaine I; BIOL2281 T.P. Physiologie humaine II; BIOL3541 T.P. en physiologie végétale; BIOL4223 Écologie des microorganismes; CHIM1623 De l'atome à la cellule; CHIM1681 Laboratoire de chimie; CHIM4123 Thermodynamique chimique; CHIM4233 Aspects de chimie inorganique; CHIM4713 Aspects de la chimie appliquée; PHYS1064 Concepts gén de physique I et STAT4673 Séries chronologiques. »

### **Modifications aux programmes de la Faculté de droit**

### **R : 05-CPR-120605**

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : DROI3541 Responsabilité professionnelle; DROI3341 Droit et égalité; DROI3542 Droit de l'information; DROI3544 Location et condominiums; DROI3545 Droit de l'immigration; DROI3546 Propriété intellectuelle et DROI3547 Valeurs mobilières. »

### **R : 06-CPR-120605**

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : DROI2013 Le droit et l'informatique; DROI2023 Droit des professions; DROI3253 Location; DROI3340 Théories de l'égalité et DROI3520 Droit commercial international. »

### **R : 07-CPR-120605**

« Que le Comité des programmes accepte la modification du profil des programmes suivants : Juris Doctor (pour étudiante ou étudiant régulier); Juris Doctor (pour titulaire de la licence en droit civil); Juris Doctor - Maîtrise en administration publique; Juris Doctor - Maîtrise en administration des affaires; Juris Doctor - Maîtrise en études de l'environnement; Maîtrise en droit. »

## 6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES (suite)

### **R : 08-CPR-120605**

« Que, sous réserve d'une recommandation positive de l'Éducation permanente, le Comité des programmes accepte l'abolition du programme court intitulé Introduction générale au droit. »

### **R : 09-CPR-120605**

« Que, sous réserve de l'abolition du programme court intitulé Introduction générale au droit, le Comité des programmes accepte l'abolition du sigle DRMD et les cours suivants : DRMD1110 Sources du droit; DRMD1210 Institutions de common law; DRMD2000 Initiation au droit commercial; DRMD2020 Droit médical; DRMD2040 Éthique de la santé et droit; DRMD2117 Le marché immobilier; DRMD2120 Histoire du droit; DRMD2220 Droit administratif; DRMD2320 Initiation au droit du travail; DRMD2720 Problèmes juridiques actuels; DRMD3130 Le droit social et les aînés. »

### **Ajout du cours TRAD4590 aux programmes de Baccalauréat en traduction**

### **R : 10-CPR-120605**

« Que le Comité des programmes accepte la modification proposée aux profils des programmes de Baccalauréat en traduction (régime coopératif), Baccalauréat en traduction (programme accéléré) et Baccalauréat en traduction (programme régulier). »

### **Abolition et maintien de cours BIOL**

### **R : 11-CPR-120605**

« Que le Comité des programmes abolisse les cours suivants : BIOL6313 Évol. de la pensée scientifique; BIOL6243 Séminaire physiologie végétale; BIOL6343 Séminaire en botanique; BIOL6393 Sém. étude des populations et BIOL6972 Séminaire physiologie animale. »

### **Exigences de mathématiques**

### **R : 14-CPR-120605**

« Que le Comité des programmes accepte la création d'un sous-comité sur les exigences de mathématiques, dont le mandat serait :

- a) de recommander au Comité des programmes toute modification qui s'impose aux conditions d'admission des programmes de premier cycle de l'Université de Moncton en fonction du nouveau curriculum de mathématiques du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick;
- b) d'identifier les notions de mathématiques qui devraient être incluses aux cours de mathématiques secondaires terminaux;

selon le devis du comité proposé. »

### **Réunion du 22 juin 2012**

### **Programmes reconfigurés en éducation**

### **R : 01-CPR-120622**

« Que le Comité des programmes recommande au Comité d'attestation d'études de reconnaître, dans le cadre de la sanction des diplômes des finissantes et des finissants des programmes reconfigurés, les cours présentement inscrits dans la banque de cours des objectifs de la formation générale afin de satisfaire aux objectifs de formation générale des programmes qui sont entrés en vigueur avant la date officielle d'implantation de la reconfiguration. »

Fin du document

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**Rapport annuel  
2011-2012**

**Vice-recteur à l'enseignement  
et à la recherche**

**Neil J. Boucher, Ph. D.**

**24 AOÛT 2012**

## **Table des matières**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE.....</b>	<b>2</b>
1) Les programmes d'études .....	2
2) Le corps professoral .....	4
3) La recherche et les études supérieures .....	5
<b>PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES                   INSTITUTS .....</b>	<b>7</b>
1) Les centres .....	7
2) Les chaires de recherche.....	10
3) Les instituts .....	14
<b>PARTIE III : LES SERVICES RATTACHÉS AU BUREAU DU VRER .....</b>	<b>15</b>
1) La Bibliothèque Champlain .....	15
2) La Direction générale de l'Éducation permanente .....	16
3) La Direction générale des technologies .....	16
4) Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement .....	17
5) Le Bureau de l'enseignement coopératif .....	18
6) Le Bureau de soutien à l'innovation.....	19
7) La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen .....	19
8) Le Registrariat.....	20

## INTRODUCTION

J'ai le plaisir de présenter au Sénat académique mon huitième rapport annuel en tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER). Comme par le passé, l'année 2011-2012 a été marquée par un important volume de dossiers traités dans l'optique d'assurer une progression soutenue dans les activités académiques. Les pages qui suivent attestent un progrès continu dans l'offre d'un cadre académique toujours au diapason des besoins de nos étudiantes et étudiants. Certains de ces dossiers, notamment la reconfiguration des programmes, la viabilité des programmes et l'évaluation des programmes sont des dossiers d'envergure qui exigent des suivis sur une base régulière. En plus, à cette fin d'année universitaire 2011-2012 viennent s'ajouter les préparations relatives au dépôt de deux importantes demandes de subventions, l'une dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE) et l'autre dans le cadre de la phase IV du Consortium national de formation en santé (CNFS).

Le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche doit, par nécessité, fonctionner en équipe et je m'en voudrais de passer sous silence l'excellent travail réalisé par mes deux adjoints, Lise Dubois, vice-rectrice adjointe à la recherche, et Edgar Robichaud, vice-recteur adjoint à l'enseignement. Leur précieuse collaboration est un atout important dans le progrès des dossiers. Viennent s'ajouter à ces collègues de travail, les huit (8) doyennes et doyens de faculté, les deux (2) doyens des études, le directeur de l'Éducation permanente, le bibliothécaire en chef, ainsi que le registraire et le directeur général des technologies dont le travail assure un cadre académique de premier ordre pour nos étudiantes et nos étudiants. En dernier lieu, mais non le moindre, je voudrais remercier la secrétaire de direction, qui après 21 ans au Vice-rectorat, tire sa révérence pour prendre une retraite bien méritée. Louise a toujours été un maillon fort dans la gestion du bureau du VRER et elle sera beaucoup manquée.

Comme ce fut la pratique dans les années précédentes, mon rapport se divise en trois parties principales, soit le cadre académique, les centres, les chaires de recherche et les instituts, et les services rattachés au bureau du VRER. Chacune de ces trois parties se subdivise en thématiques plus ponctuelles pour faciliter la lecture du document.

## PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE

### 1) LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

#### 1.1 L'évaluation des programmes

L'évaluation des programmes est une activité qui se poursuit tout au long de l'année et se veut une partie intégrale de l'assurance de la qualité de nos programmes de formation. Pendant l'année 2011-2012, les programmes suivants ont été présentés au Comité conjoint de la planification (CCJ) et au Sénat académique (SAC) :

- ▶ Maîtrise en travail social (CCJ mars 2012 et SAC mai 2012)
- ▶ Art dramatique (CCJ janvier 2011 et SAC mai 2012)
- ▶ Science politique (CCJ octobre 2011 et SAC octobre 2011)

Les démarches pour l'évaluation des programmes suivants ont été amorcées pendant l'année 2011-2012 :

- ▶ Information-communication (Rapport final remis)
- ▶ Arts (B.A. multi) (Réaction au rapport préliminaire remis à l'évaluateur)
- ▶ Études françaises : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (Rapport préliminaire reçu)

À la suite de l'évaluation de notre politique d'évaluation des programmes par la CESPМ, un important travail de révision sera entrepris pendant l'année 2012-2013. Cette initiative aura pour objectif, d'une part, de répondre aux recommandations formulées par la CESPМ, et d'autre part, de mieux répondre aux besoins de l'Université en matière d'assurance de qualité. Un important travail au niveau des dates butoirs du processus a déjà été amorcé par le vice-recteur adjoint à l'enseignement qui pilote ce dossier.

#### 1.2 La reconfiguration des programmes

La démarche de reconfigurer nos programmes de premier cycle s'est poursuivie au cours de la période visée. En date du 15 juin 2012, 46 programmes ou 32% de l'ensemble avaient reçu l'aval du Sénat académique. Ceux-ci sont inclus dans le chiffre de 57 programmes, ou 40 % de l'ensemble, traités par l'une ou l'autre des instances académiques supérieures de l'Université. Par ailleurs, certaines unités préfèrent envoyer leurs ébauches de reconfiguration à la conseillère, madame Suzanne LeBlanc, avant de les acheminer à leur conseil de faculté ou au Comité des programmes (CPR). C'est le cas pour 28 programmes, ce qui constitue un autre 19 % de l'ensemble. Nous pouvons donc confirmer que 60% des 144 programmes à reconfigurer ont passé les instances nécessaires ou sont sur le point de le faire. Cela s'avère une nette amélioration sur l'an dernier et je tiens à remercier tous ceux et celles qui travaillent ardemment à mener ce dossier d'envergure à bon port. D'ailleurs, plusieurs facultés (FASS, FSSSC, FSÉ) ont inscrit la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes comme l'un de leurs objectifs pour l'année 2012-2013.

### 1.3 Création, abolition et refonte des programmes

Depuis mon rapport de l'an dernier, le Sénat académique a procédé à la création d'un nouveau programme de Doctorat en sciences de la vie à la Faculté des sciences et de deux nouveaux programmes, soit le Baccalauréat appliqué en gestion des services de santé et le Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) à la Faculté d'administration. Le Sénat académique a également approuvé l'abolition d'une maîtrise (M.A. - économie), d'un diplôme (Études supérieures en counseling de carrière), d'un certificat en développement de carrière, de deux mineures (technologie de gestion et démographie), et de trois profils au sein du Baccalauréat en ingénierie. Douze programmes au niveau du baccalauréat, et un au niveau de la maîtrise ont fait l'objet de modifications importantes. Il importe ici de noter le travail considérable de refonte amorcé à la Faculté de foresterie au campus d'Edmundston. Les efforts portent sur une redéfinition de l'image de la Faculté et de son programme de baccalauréat dans une perspective axée sur l'aménagement de l'environnement forestier.

Deux nouveaux programmes en chantier risquent d'avoir d'importantes retombées sur l'Université de Moncton une fois implantés. La Faculté d'ingénierie, de concert avec la Faculté des sciences, prépare un programme de doctorat en sciences appliquées tandis que le bureau du VRER prépare une demande de programme en orthophonie dans le cadre de la phase IV (2013-2018) du financement de Santé Canada par le biais du Consortium national de formation en santé (CNFS)

C'est avec grand plaisir que je peux annoncer que les programmes de baccalauréat reconfigurés, ainsi que le diplôme reconfiguré en administration des affaires entreront en vigueur à compter de septembre 2012. Nous tenons à féliciter la Faculté d'administration pour ce travail d'envergure mené à terme par une équipe bien convaincue.

La démarche amorcée l'année dernière, de concert avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) afin de mettre en place un service d'appui à la mobilité interinstitutionnelle, s'est poursuivie. Les deux employées affectées à cette initiative (Claudette Thériault pour l'U de M et Michelle Richard pour le CCNB) ont préparé un rapport d'étape pour la période 2011-2012 ainsi qu'un plan d'action pour l'année 2012-2013. Ce plan a été présenté à une réunion des doyennes et doyens (RDD) et sera opérationnalisé au long de l'année qui s'annonce.

Au niveau de la programmation, les trois campus travaillent ardemment avec le CCNB dans le développement de programmes articulés. Au campus de Shippagan (UMCS), c'est la possibilité de baccalauréats en technologie et gestion qui est mise en place tandis qu'au campus d'Edmundston (UMCE), ce sont les domaines des sciences policières et celui de la formation à l'enseignement des métiers qui font l'objet d'un intérêt particulier. À l'UMCM, la Faculté d'administration prépare trois programmes articulés en gestion avec le CCNB - campus de Dieppe.

Dans cette même veine de collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, il importe de souligner ici le début de la cohabitation entre l'UMCE et le CCNB pendant l'année qui vient de s'achever. Depuis septembre 2011, les deux établissements sont physiquement liés et se partagent des infrastructures telles la bibliothèque, la librairie, la cafétéria ainsi que des locaux des services étudiants et des associations étudiantes. Connue comme Édupôle Edmundston, cette cohabitation est une étape significative vers une collaboration

accrue entre les deux institutions postsecondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

#### 1.4 Carte des programmes

Le 29 octobre 2010, le Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes déposait son rapport final au Sénat académique. Le travail de consultation, de réflexion et de recherche avait amené les membres du Comité à déposer 12 propositions axées sur les défis fonctionnels, les défis liés aux ressources et les défis de la programmation. Moyennant certaines modifications, les recommandations du Comité *ad hoc* furent acceptées par les membres du Sénat.

Depuis ce dépôt, plusieurs des instances interpellées se sont mises à l'œuvre pour opérationnaliser les recommandations du Comité. Jusqu'à maintenant, le Comité sur l'harmonisation des pratiques poursuit son travail et le Comité chargé de préparer les principes de qualité des programmes a terminé une ébauche d'un document qui sera présenté à la première réunion du Comité des programmes de l'année 2012-2013. Pour sa part, le Comité *ad hoc* du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes a été très actif au cours de la dernière année. La validation des grilles d'évaluation a été complétée et la cueillette des données est présentement en cours. Le Comité prévoit déposer son rapport final au Sénat académique à l'automne 2013.

## 2) LE CORPS PROFESSORAL

### 2.1 Formation et recrutement du corps professoral

L'Université de Moncton encourage fortement les membres de son corps professoral à terminer les études de troisième cycle dans le but de se doter d'un personnel enseignant à la fine pointe des connaissances disciplinaires. À cette fin, l'Université de Moncton offre des bourses d'études et de recrutement des professeurs, et les facultés permettent des dégrèvements d'enseignement pour que leurs professeurs et professeuses puissent terminer leurs projets de doctorat. Cette année, six (6) de nos professeurs et professeuses ont reçu le Ph. D. et une dizaine sont sur la veille de déposer leurs thèses aux fins de soutenance prochaine.

Plusieurs des unités rapportent que le recrutement du corps professoral demeure un enjeu de taille pour eux. Certaines facultés identifient le roulement du corps professoral dans le cours des prochaines années comme étant une préoccupation majeure. Le recrutement est difficile quand les grands centres urbains comme Montréal, Québec et Ottawa s'avèrent nos compétiteurs principaux. Pour les campus de Shippagan et d'Edmundston, sis dans des régions plus rurales qu'urbaines, cela devient un défi particulier. Qui plus est, certains programmes, telles les sciences infirmières, disposent d'un bassin de recrutement très restreint; les infirmières et infirmiers francophones du Canada munis d'un doctorat forment 1 % de toute la population dans ce domaine d'études.

En dépit de ces contrariétés réelles, nous réussissons à recruter de jeunes personnes très prometteuses dans leurs domaines d'expertise. Ce fut le cas de deux chercheurs embauchés à la Faculté de sciences, soit la professeure Sandra Turcotte et le professeur Alain Simard, tous les deux oeuvrant dans le domaine de la santé.

## 2.2 Services à la collectivité

Plusieurs membres du corps professoral font une importante contribution à la communauté universitaire, à leur communauté scientifique d'appartenance ainsi qu'à la communauté acadienne en général. Comme il est le cas chaque année, plusieurs professeures et professeurs organisent des colloques et des conférences sur les campus de l'Université de Moncton afin de fournir un forum par lequel les collègues font connaître et diffusent le résultat de leurs recherches, ce qui permet les échanges avec d'autres spécialistes d'ailleurs. Des tables rondes sont également organisées pour discuter des sujets « chauds » qui permettent à la communauté universitaire d'être à la fine pointe des débats sociétaux de l'heure.

Une autre manière par laquelle les professeures et professeurs de l'Université de Moncton contribuent au rayonnement de l'Université est la contribution que font ceux-ci aux activités parascolaires des étudiantes et étudiants. Que ce soit des concours, des projets impôts, des salons, voire même des missions humanitaires en Haïti, et j'en passe, toutes ses activités demandent un encadrement étudiant qui est pris en charge par les membres de notre corps professoral.

Afin de contrecarrer le défi que pose la diminution de la clientèle en provenance des polyvalentes francophones, plusieurs membres du corps professoral se portent volontaires pour visiter les écoles ou recevoir des jeunes du secondaire à leurs facultés. C'est une excellente manière de sensibiliser les futurs diplômés des polyvalentes aux différents champs d'études offerts sur les trois campus de l'Université.

Nos professeures et professeurs sont convoités par plusieurs instances pour leurs compétences dans un domaine spécifique, que ce soit les droits linguistiques, le développement durable, l'éducation en milieu minoritaire, en passant par le théâtre, les mathématiques ou l'industrie forestière. Les agences gouvernementales, les ministères, ainsi que le milieu associatif jouissent tous de cette contribution de taille de la part du corps professoral de l'Université de Moncton.

La prochaine section détaille le travail réalisé par les professeures et professeurs au niveau de la recherche et des subventions reçues.

### 3) LA RECHERCHE ET LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Pendant l'année 2011-2012, un document de stratégie institutionnelle de recherche a été préparé par la vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) pour être soumis au Sénat académique en 2012-2013. Des mesures bien précises sont détaillées dans la stratégie au niveau d'une culture de recherche, au niveau d'aide pour les chercheuses et chercheurs et au niveau de la diffusion des résultats de recherche. En plus, une mise en place d'outils de développement, de gestion et de mesure de recherche a été complétée grâce à l'aide d'une stagiaire d'été. Un travail de restructuration des pages du site Web consacrées à la FESR et à la RDC s'est poursuivi en étroite collaboration avec le Groupe des technologies d'apprentissage.

La FESR gère cinq programmes de financement de la recherche (concours régulier, programme d'aide à la diffusion, programme d'aide aux petites universités, programme spécial d'aide aux groupes/réseaux, et le programme

spécial de subventions de recherche dans les domaines artistiques et des sciences humaines. Au niveau de la valorisation de la recherche, les journées des études supérieures, le concours de jeunes chercheurs et le prix Vo-Van sont des activités mises de l'avant dans le but de conscientiser la communauté à l'importance de la recherche.

Toutes les facultés rapportent un volume de travail de premier plan au niveau de la RDC. Que ce soit la publication de livres, chapitres de livres, articles arbitrés, ou communications à des colloques scientifiques, il est évident que le corps professoral de l'Université de Moncton est actif dans ce volet de leur profession. Conséquemment, il en découle que plusieurs de nos chercheuses et chercheurs professeurs reçoivent des subventions de diverses sources de financement tant à l'externe qu'à l'interne. En ce qui a trait à la provenance des fonds externes, ainsi que des montants accordés, la répartition se fait comme suit :

- 1) Fondation canadienne pour l'innovation = 25 480 \$
- 2) Conseil de recherche en sciences naturelles et génie = 210 950 \$ s'ajoutent à 410 044 \$ en cours
- 3) Conseil de recherche en sciences humaines = 119 317 \$ s'ajoutent à 154 33 \$ en cours
- 4) Institut de recherche en santé du Canada = 191 397 \$ s'ajoutent à 30 000 \$ en cours
- 5) Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick = 270 817 \$
- 6) Fondation de recherche en santé du Nouveau-Brunswick = 65 550 \$
- 7) Fonds de fiducie pour l'environnement = 85 000 \$
- 8) Coopération universitaire Québec/Nouveau-Brunswick = 23 253 \$
- 9) Frais indirects de la recherche = 925 158 \$

Conséquemment, la somme de 1 916 922 \$ de sources externes vient s'ajouter à une somme de 594 382 \$ déjà en cours pour une somme globale de 2 488 051 \$.

Au niveau des fonds alloués par la FESR dans le cadre du concours régulier, 68 projets ont été subventionnés sur les trois campus pour un total de 139 546 \$. Cinquante-neuf (59) projets ont été retenus au campus de Moncton, huit (8) au campus de Shippagan et un (1) au campus d'Edmundston. Dans le cadre du Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC, 66 professeures et professeurs ont reçu des subventions pendant l'année 2011-2012 pour un total de 45 184 \$. Ce programme vise à aider financièrement les membres du corps professoral des trois campus à faire connaître leurs travaux en RDC.

Du côté des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs, 12 parmi ceux-ci ont reçu une bourse de l'un ou l'autre des Grands conseils pour un total de 516 000 \$ tandis que la FESR a remis 12 bourses, totalisant 10 680 \$, à ses étudiantes et étudiants dans le cadre de son programme interne de bourses.

Pour l'année 2012-2013, la FESR se donne des objectifs liés à la promotion et au recrutement, au financement des études supérieures, à la gestion des études supérieures en plus d'une série d'objectifs ponctuels liés aux défis auxquels la FESR devra relever (baisse de nouvelles inscriptions, soutien financier pour les étudiantes et étudiants, achèvement des études dans les délais prévus, croissance stratégique des programmes, etc.).

Pendant l'année 2011-2012, l'Université de Moncton comptait 397 inscriptions dans les cycles supérieurs et décernait 172 diplômes de maîtrise et un diplôme de doctorat.

## PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS

### A) LES CENTRES

#### 1) Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)

Le CRLA fut fondé en 1987 avec le mandat de promouvoir la recherche en linguistique appliquée et fondamentale et de veiller à l'aménagement du paysage linguistique francophone au Nouveau-Brunswick.

Un projet d'envergure internationale, connu comme le CIEL-F (Corpus international écologique de la langue française) a sans doute été l'activité académique de marque au CRLA pendant l'année 2011-2012. Ce projet, mené par des linguistes de France, de Suisse, de l'Allemagne et de l'Acadie, avait comme objectif de constituer un grand corpus du français parlé dans la francophonie. Le volet «Acadie» de ce projet a été mené à bon port par les professeures Annette Boudreau et Laurence Arrighi du CRLA, et par le professeur Matthieu LeBlanc du Département de traduction et des langues. Une participation étudiante très active a ajouté au succès du projet.

Le CRLA organise un colloque international sur « La construction discursive du *locuteur* francophone en milieu minoritaire » qui aura lieu à l'automne 2012 dans le cadre des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Moncton. Il s'agit d'un colloque coorganisé entre l'Université de Nantes, la Louisiana State University et la nôtre. Sept conférenciers invités y participeront et plus d'une quarantaine de propositions ont été acceptées par le comité scientifique.

Outre l'organisation de ce colloque international, le CRLA se propose pour l'année qui s'en vient la publication des actes du colloque sur la situation du français en Acadie et la poursuite du projet de publication de l'ouvrage de référence sur la situation linguistique en Acadie.

#### 2) Le Centre d'études du vieillissement (CEV)

Le CEV est dirigé par Suzanne Dupuis-Blanchard, professeure à l'École de science infirmière. Son mandat est la promotion de la recherche, la formation et les services à la collectivité, et ce, par le biais de la collaboration interdisciplinaire et le partenariat.

Pendant la dernière année, un projet financé par les IRSC et portant sur les stratégies de maintien à domicile des aînés francophones et anglophones a été amorcé. Ce projet est mené en collaboration avec la Mount Allison University, la University of Saskatchewan et l'Université de Saint-Boniface. En plus, deux autres projets furent conclus au cours de l'année, soit un sur le maintien à domicile, en collaboration avec l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'un autre portant sur les ressources humaines dans le domaine du vieillissement en collaboration avec la Mount Allison University.

Une somme d'argent de 102 000 \$ a été reçue pour le déroulement des activités ci-haut identifiées. À part l'apport des IRSC, le Centre a aussi reçu des fonds du Secrétariat des aînés et des Affaires intergouvernementales du

Nouveau-Brunswick et de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton.

Pour l'année 2012-2013, le CEV se propose de poursuivre le développement d'un programme de recherche sur le maintien à domicile ainsi que de promouvoir la conscience de la recherche et des politiques sur les questions reliées au vieillissement.

### **3) Le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE)**

Depuis sa fondation, le CRDE vise à encourager, à appuyer et à diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en éducation. Les projets du Centre visent la description et la compréhension des réalités éducatives au sein des communautés francophones minoritaires toujours dans l'optique de favoriser l'épanouissement de ces mêmes communautés.

Les projets principaux du CRDE pendant l'année 2011-2012 ont, entre autres, exploité les thématiques de l'accessibilité et de l'expérience des services en santé mentale au sud-est du Nouveau-Brunswick, l'analyse des besoins pour un programme de deuxième cycle en andragogie, un projet parrainé par la Commission canadienne de santé mentale sur la santé mentale des sans-abri et une réflexion sur l'avenir de la recherche francophone en éducation au Nouveau-Brunswick.

Les membres du CRDE (professeurs et étudiants) ont publié 10 articles scientifiques arbitrés, deux (2) articles dans des actes de colloque, sept (7) livres ou chapitres de livre, et six (6) rapports de recherche. S'ajoutent à cette liste, 30 communications, et trois (3) articles de vulgarisation.

En ce qui a trait à l'année qui s'en vient, le CRDE se propose d'identifier et de mettre en place un plan d'action pour la restructuration du CRDE suite à l'évaluation qui aura été amorcée, de continuer à développer le volet international et d'augmenter la visibilité du centre sur la scène provinciale et nationale.

### **4) Le Centre de recherche sur les aliments (CRA)**

Le CRA assure un service de recherche appliquée et fondamentale dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies agroalimentaires et marins. Il assiste les petites et moyennes entreprises de transformation par le développement de nouveaux produits et procédés et des analyses chimiques, microbiologiques et sensorielles.

Pendant la dernière année, quatre (4) projets ont été au cœur des activités du centre. Un premier projet, dirigé par le professeur Étienne Dako, est de faire une évaluation de la propreté microbiologique des surfaces environnementales au campus de Moncton tandis qu'un deuxième, mené par Denyse LeBlanc, vise à prédire les changements de qualité de fruits et de légumes frais. Madame LeBlanc travaille également sur un autre projet en collaboration avec des chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de développer un procédé pour réduire la population de microorganismes nocifs sur les fruits et les légumes. Un quatrième projet, encore avec la collaboration de madame LeBlanc, vise à développer un outil informatique pour l'identification des vulnérabilités et l'évaluation des risques associés à la contamination du système alimentaire par des agents microbiologiques.

Pour l'année 2012-2013, le CRA se propose, entre autres, de continuer la recherche et le développement dans le domaine des sciences et technologies des aliments, de desservir les transformateurs alimentaires et de renouveler les certifications des laboratoires de microbiologie d'après les nouvelles normes internationales.

#### 5) Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ)

Le Centre de traduction et de terminologie juridiques existe à la Faculté de droit depuis 1979. Son mandat est de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français.

En ce qui a trait à l'année qui vient de s'écouler, le CTTJ a poursuivi son travail de franciser et d'uniformiser le vocabulaire de la common law. Le Centre a également œuvré à la rédaction du *Juridictionnaire* qui se veut un recueil des difficultés et des ressources du français juridique, un outil consultable gratuitement en ligne. En plus, le CTTJ contribue à l'avancement du bilinguisme officiel tant dans le secteur privé que dans le secteur public, et ce, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Afin de mener à terme ces projets, le centre a bénéficié de subventions de presque 950 000 \$ en provenance du ministère de la Justice du Canada et de contrats privés.

Pour l'année qui s'annonce, le CTTJ se propose de continuer son travail dans la francisation et la normalisation du vocabulaire de la common law, d'offrir des services et de collaborer avec d'autres organismes à la réalisation de ses objectifs, ainsi que de fournir des services d'aide dans les secteurs public et privé.

#### 6) Le Centre international d'apprentissage du Français (CIAF)

Depuis sa fondation en 2001, le CIAF offre des programmes de formation linguistique et culturelle et forme des étudiantes et des étudiants internationaux non francophones afin de leur permettre une intégration plus rapide dans leurs programmes d'études à l'Université de Moncton.

L'année 2011-2012 s'est avérée une année de transition avec le départ de la direction et l'intégration d'une nouvelle personne au poste en février 2012. Avec ce roulement du personnel, les activités habituelles ont pris un peu de ralentis, mais sont maintenant relancées.

Pour l'année qui s'annonce, le CIAF se propose de développer un réseau de contacts au sein des organismes de la fonction publique en prévision des changements prévus à l'École de la fonction publique du Canada. En plus, le centre veut identifier de nouveaux marchés et effectuer des démarches auprès de clients potentiels ainsi qu'examiner la possibilité d'un partenariat avec le Bureau des relations internationales.

#### 7) Le Centre de commercialisation internationale (CCI)

Fondé en 1988, le CCI a comme objectif d'encourager et de promouvoir le commerce international auprès des entreprises du Nouveau-Brunswick en maximisant la synergie entre les étudiantes et les étudiants de la Faculté d'administration, le corps professoral et les entreprises privées. Le CCI joue un rôle important de sensibilisation auprès de la communauté universitaire et la communauté des affaires quant aux opportunités, conditions et tendances qui existent à l'international.

Pendant l'année 2011-2012, le CCI a organisé la semaine du commerce international avec une fourchette impressionnante de conférenciers. Le centre a également poursuivi son travail au sein du comité organisateur de la semaine internationale à l'Université de Moncton et a maintenu son étroite collaboration avec le Service de la mobilité internationale. Le programme de partenariat sur l'exportation (PPE) a permis à 21 étudiantes et étudiants de travailler avec trois entreprises néo-brunswickoises. La quinzième mission commerciale à Boston fut organisée et trois étudiants se sont rendus dans la ville capitale du Massachusetts.

Pour l'année qui s'annonce, le CCI prévoit poursuivre ses activités au niveau du PPE, de la semaine du commerce international ainsi que de promouvoir le programme FITT (Forum for international trade training) à la faculté. Afin d'encourager une plus grande participation des membres de la Faculté d'administration aux activités internationales, le CCI prévoit établir un concours de bourse de recherche.

#### 8) Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat de recherche, de développement et d'insertion dans le milieu des affaires, diffuse des connaissances dans ce même milieu et crée des partenariats régionaux et internationaux.

Pendant l'année 2011-2012, le CARDE a assuré la publication du Bulletin de recherche qui a été distribué parmi les PME du sud-est du Nouveau-Brunswick ainsi que chez les organismes d'appui aux entreprises. Au niveau de nouvelles initiatives, une série d'ateliers pour entrepreneurs intitulés « Programme de formation de gestion contemporaine » fut organisée à l'hiver 2012. Un service de rédaction de plans d'affaires pour entrepreneurs asiatiques fut mis en branle, ce qui a permis à un ingénieur vietnamien d'ouvrir un commerce à Dieppe. Des ateliers portant sur la gérance contemporaine, la tenue de tables rondes, la présentation de conférences-midi, et un service de consultation figurent parmi la liste d'activités.

Pour l'année qui s'en vient, le CARDE se propose la continuation de son rayonnement auprès de la communauté des PME, la mise en place de nouvelles activités de diffusion des connaissances, la relance du concours provincial de jeunes entrepreneurs pour écoles secondaires et l'organisation d'un concours de plans d'affaires.

## B) LES CHAIRES DE RECHERCHE

### 1) La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est la seule chaire de niveau I à l'Université de Moncton. Les travaux menés dans le cadre de cette chaire pivotent autour de la démocratie représentative et le contrôle démocratique de la bureaucratie. Le monde politique et le monde administratif sont devenus des éléments cruciaux de tout processus de gouvernance, et le mandat de la chaire est d'explorer en profondeur ce champ d'études avec l'accent sur la perspective canadienne.

Le titulaire de la chaire, M. Donald Savoie a été très actif en recherche pendant l'année qui se termine. Un livre (*Whatever Happened to the Music Teacher?*

*How Government decides and Why*), sera bientôt publié par la maison d'édition McGill-Queen's University Press et un chapitre de livre est également sur la voie d'être publié. Le professeur Savoie a signé un article arbitré dans la *Revue de droit parlementaire et politique* ainsi qu'une revue de livre dans *International Review of Administrative Sciences*.

Deux projets principaux sont en lice pour l'année 2012-2013, soit l'un intitulé « Gouverner au centre : les organismes centraux, point d'ancrage de la gouvernance » et le deuxième étant une réflexion sur comment le gouvernement canadien prend-il ses décisions et pourquoi procède-t-il ainsi.

## 2) La Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes

Le mandat de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est d'étudier les réactions face à l'adversité liée à la stigmatisation et à découvrir comment ces réactions transforment les groupes désavantagés et leur environnement social. Trois groupes sont ciblés dans cette démarche, soit les femmes dans un milieu de travail non traditionnel, les autochtones et les personnes handicapées.

Les objectifs de l'année 2011-2012 pivotaient autour de cinq thématiques, soit femmes et travail, jeunes autochtones, inclusion professionnelle des personnes ayant un handicap, des activités de réseautage, et une contribution aux politiques publiques. Chacune de ces thématiques a donné lieu à de nombreuses publications de la part de la titulaire en collaboration avec des étudiantes et des étudiants qu'elle encadre. En tout, quatorze articles ont été signés par la professeure Beaton. Au niveau du réseautage, la titulaire collabore avec des pairs partout au Canada, aux États-Unis, voire même en Australie.

Le mandat de la chaire a été renouvelé pour un autre cinq ans (2012-2017), ce qui confirme une subvention de 500 000 \$. Vient s'ajouter à cette somme une subvention additionnelle de 25 000 \$ de la FCI (fonds des leaders) qui permettra une mise à jour de l'équipement de recherche. Avec ces ressources financières, Madame Beaton se propose de poursuivre la recherche dans son programme de chaire pour l'année 2012-2013.

## 3) La Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle

C'est l'étude des fondements interculturels des littératures d'expression française du Canada (l'Acadie, le Québec, l'Ontario et l'Ouest) qui est au cœur du mandat de la Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle.

Bien que le mandat de la chaire ait pris fin le 31 décembre 2011, le titulaire a mené à terme plusieurs activités de RDC. Notons que le professeur Jean Morency a signé deux livres, deux (2) articles arbitrés et huit (8) chapitres d'ouvrages collectifs et a assumé la direction du volume 53 de la revue *Quebec Studies*. Toutes ces activités de recherche se situaient à deux niveaux, soit la recherche subventionnée et la critique littéraire proprement dite.

## 4) La Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides

Le mandat de cette chaire est d'implanter un programme de recherche qui vise à résoudre ou comprendre des questions liées au métabolisme des lipides et leurs liens avec la santé et des maladies comme les cancers, l'arthrite rhumatoïde, l'asthme et les maladies cardiovasculaires.

Cinq projets de recherche subventionnés ont vu le jour pendant l'année 2012-2013, tous dans l'optique de comprendre des processus biochimiques fondamentaux au niveau cellulaire et de l'organisme entier, ce qui permet d'analyser les mécanismes impliqués dans le maintien de la santé ou menant au développement de maladies. Des fonds qui dépassent 3,7 millions de dollars ont été reçus à la chaire au cours des dernières années (2009 à 2014) pour mener à terme les projets amorcés.

Le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides, le professeur Marc Surette, a signé quatre (4) articles arbitrés et a présenté cinq (5) conférences scientifiques en Europe et aux États-Unis. Il importe de noter que le travail du professeur Surette a fait l'objet d'un article publié dans le *Globe and Mail* en novembre 2012.

Pour l'année qui s'annonce, le professeur Surette se propose de poursuivre les activités de recherche présentement en cours. Quelques subventions seront en période de renouvellement et plusieurs manuscrits sont en préparation pour publication dans des revues scientifiques.

#### 5) La Chaire de recherche du Canada sur l'optique dans les technologies de l'information et de la communication

Le mandat de la chaire est de jouer le rôle du noyau dans le créneau de recherche prioritaire intitulé « Technologies de l'information et de la communication (TIC) ». Elle pivote autour de trois thèmes principaux, soit : 1) systèmes de télécommunications et d'identification, 2) interaction personnes-systèmes et, 3) gestion et traitement de l'information. Le titulaire, monsieur Habib Hamam, s'est fixé des objectifs, entre autres, de diffusion accrue des résultats de recherche, de formation de personnel hautement qualifié en optique et en TIC, de maintenir une équipe de recherche reconnue à l'échelle internationale, et de collaborer avec les collègues de la Chaire de recherche du Canada en optique et matériaux de pointe.

Pendant l'année académique 2012-2013, le professeur Hamam a signé six (6) articles arbitrés, un chapitre de livre et a prononcé une vingtaine de conférences avec arbitrage des pairs. En plus, il a œuvré dans le domaine de l'édition, a organisé un colloque international et a siégé à deux jurys de thèse.

Pour l'année 2012-2013, le titulaire se propose une continuation des travaux déjà amorcés pendant la dernière année avec l'objectif de publier des travaux pionniers en auto-imagerie, en réseau GSM et en stéganographie.

#### 6) La Chaire de recherche sur le cancer

La Chaire de recherche sur le cancer est le résultat d'un partenariat entre la Société canadienne du cancer, l'Institut atlantique de recherche sur le cancer et l'Université de Moncton. La chercheuse Sandra Turcotte a été retenue pour mener à bien le mandat de cette chaire qui est de promouvoir la recherche sur le cancer dans la province et ainsi d'augmenter la masse critique de chercheurs au Nouveau-Brunswick.

Suite à l'installation de son laboratoire, la professeure Turcotte a obtenu des subventions de démarrage auprès de la FINB, l'IARC, la Société canadienne du cancer et la Fondation canadienne du rein. Les fonds reçus totalisent plus de 275 000 \$.

Les travaux de la professeure Turcotte visent à cibler l'inactivation du gène<sup>4</sup> de suppression tumoral von Hippel-Lindau (VHL) pour le développement d'une nouvelle thérapie anticancéreuse des carcinomes rénaux. Les études précédentes menées par madame Turcotte ont permis d'identifier une nouvelle molécule qui est capable de tuer sélectivement les cellules déficientes en VHL sans affecter la viabilité des cellules ayant le gène VHL fonctionnel.

En ce qui a trait à l'année qui se termine, la première de son mandat, la professeure Turcotte a signé un article et un deuxième est en préparation. En plus, six (6) communications ont été présentées lors de colloques scientifiques aux Maritimes et ailleurs au Canada.

#### 7) La Chaire de recherche Jeanne et J.-Louis Levesque en gestion financière

La Chaire de recherche Jeanne et J.-Louis Levesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études portant sur des problématiques actuelles dans le domaine financier ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la chaire a initié pas moins que cinq (5) projets portant sur le marché boursier, les PME, et sur la performance des municipalités au Nouveau-Brunswick. La directrice par intérim, Madame Tania Morris, a signé un (1) article arbitré et en prépare deux (2) autres pour des publications prochaines. En plus, elle a présenté trois (3) communications arbitrées et a organisé un colloque en comptabilité et une table ronde sur les marchés financiers. Plusieurs activités autour de la simulation boursière ont également vu le jour lors de la dernière année.

Pour l'année 2012-2013, la chaire se propose, entre autres, de poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours, de rechercher du financement, d'organiser d'autres colloques et tables rondes, et d'organiser des activités avec le Centre de gestion financière Banque Nationale.

#### 8) La Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne

En plus de former des étudiantes et des étudiants du Département d'études françaises en dispensant des cours relatifs au domaine, la Chaire McCain en ethnologie acadienne vise l'avancement de la recherche tant sur la culture acadienne traditionnelle que sur les phénomènes ethnologiques contemporains.

Une importante activité de recherche et de diffusion a été réalisée au cours de l'année 2011-2012. Six articles ou chapitres de livre ont été publiés et autant de communications ont été livrées lors de colloques au Canada et en Europe. En plus, le titulaire de la chaire a siégé au conseil de direction des revues *Musicultures* et *Rabaska*, cette dernière étant la revue de la Société québécoise d'ethnologie.

Ce rapport s'avère le dernier de Ronald Labelle en tant que titulaire de la Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne. Nous voulons le remercier pour l'excellent travail dans l'avancement du champ disciplinaire et nous lui souhaitons bon succès dans ses projets futurs.

## 9) La Chaire K.-C.-Irving en développement durable

Dans son mandat, la Chaire K.-C.-Irving en développement durable contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir reliés au développement durable. Pendant l'année qui vient de s'achever, la Chaire a ajusté son programme de recherche pour concentrer davantage sur des activités de recherche fondamentale en plus de ses activités déjà amorcées avec des partenaires locaux.

Le titulaire, le professeur Yves Gagnon, a œuvré sur une dizaine de projets regroupant des partenaires canadiens, asiatiques et africains et a soumis six (6) articles pour publication dans des revues arbitrées; deux (2) autres ont été acceptés pour publication. Au chapitre des présentations à des regroupements scientifiques, le titulaire a livré six (6) allocutions ayant trait à l'énergie éolienne et a préparé une série de textes et de rapports non arbitrés.

Comme perspective d'avenir, le titulaire se propose de réorienter les activités de la Chaire dans des thématiques de recherche fondamentale avec une diffusion des résultats dans des revues avec comité de lecture.

## C) LES INSTITUTS

### 1) L'Institut d'études acadiennes (IÉA)

Fondé en 2006, l'Institut d'études acadiennes a comme mandat le développement et la promotion des études acadiennes à l'Université de Moncton en plus de voir à la diffusion et à la promotion de la recherche en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionale, nationale et internationale et auprès de la population en général.

Au niveau de l'administration de l'IÉA, la directrice par intérim, Marie-Linda Lord, a quitté son poste pour assumer la barre du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Elle fut remplacée par Isabelle McKee-Allain, autrefois doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales qui continue à nous rendre service tout en sacrifiant sa retraite à temps plein bien méritée.

Plusieurs projets de publication ont bien avancé pendant l'année 2011-2012, tandis que d'autres ont vu le jour. L'historique de l'Université de Moncton est en préparation pour 2013 de même qu'un livre scolaire sur l'historique du Nouveau-Brunswick pour les élèves de la 3<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> année scolaire, tandis qu'une biographie de Clément Cormier verra le jour en 2014. Pour sa part, la publication de *Vivre sa santé en français au Nouveau-Brunswick: le parcours engagé des communautés acadiennes et francophones dans le domaine de la santé* a connu un franc succès. La publication des deux premiers ouvrages de la collection « Bibliothèque acadienne » sur les poèmes de Napoléon Landry et sur les trois premières conventions nationales acadiennes est prévue pour l'automne 2012 ou l'hiver 2013.

Les membres de l'IÉA ont réalisé une importante activité de diffusion de recherche, soit par le biais d'articles publiés ou de communications présentées lors de colloques pendant l'année qui vient de prendre fin. Ce fut particulièrement le cas pour le chercheur senior, Maurice Basque, et les chercheurs Marc Robichaud et Amélie Giroux.

En 2012-2013, l'IEA entend poursuivre les travaux amorcés afin de les mener à bon port. L'Institut participera également à un Comité *ad hoc* du VRER qui va se pencher sur l'état des lieux des études acadiennes à l'Université de Moncton. Depuis le choix des études acadiennes comme axe de développement au début des années 2000, un examen approfondi, à savoir si l'orientation donnée assurait le développement maximal de ce champ disciplinaire, n'a jamais été amorcé. Tous les intervenants du domaine (Centre d'études acadiennes, Centre de linguistique appliquée, MAUM, FASS, FESR, doyen d'études, seront demandés de siéger au comité et de mettre de l'avant des recommandations, le cas échéant.

## 2) L'Institut de recherche sur les feuillus nordiques

Au printemps 2012, le premier ministre du Canada et le premier ministre du Nouveau-Brunswick annonçaient la mise sur pied d'un Institut de recherche sur les feuillus nordiques. L'institut a comme mandat d'effectuer des recherches appliquées sur les feuillus nordiques afin de fournir à l'industrie forestière et d'autres exploitants des connaissances utilisables sur leur croissance et leur durabilité. Un premier rapport sera compris dans le mien pour l'année 2012-2013.

# PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VICE-RECTEUR À L' ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

## 1) LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN

Le projet d'ampleur à la Bibliothèque Champlain pendant la dernière année a été sans conteste la mise en place et l'ouverture du Carrefour de l'apprentissage. Cette réalisation s'avère un espace de premier plan pour épauler les activités d'apprentissage des étudiantes et des étudiants; déjà le nombre d'utilisateurs est prometteur.

De nouveaux outils de recherche ont également été implantés pour mieux desservir les utilisateurs de la Bibliothèque. Parmi ceux-ci, nous comptons Summon, WorldCat et le Centre de données de recherche de Statistique Canada. Les directeurs des bibliothèques des trois campus ainsi que la bibliothèque Michel Bastarache à la Faculté de droit ont convenu d'adopter la technologie «Dans les nuages» pour gérer le prochain système de gestion informatisé de la bibliothèque.

Un plan stratégique a été dévoilé en janvier 2012 dans un document intitulé « La Bibliothèque Champlain : un regard vers l'avenir ». Dans cette démarche, cinq grandes thématiques ont été identifiées comme des pistes stratégiques afin d'assurer un développement adéquat de l'unité. Parmi ces thématiques nous comptons : un réseau de bibliothèques élargi à la grandeur de la province, un nouveau logiciel de gestion « dans les nuages », la création d'une unité administrative regroupant, la bibliothèque, le CÉAAC et le MAUM; le patrimoine acadien sur le Web, et la remise en service du Centre de données de recherche.

Au niveau du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, trois projets principaux sont misés, soit une discussion avec les intervenants du cinéma acadien dans le but de créer une médiathèque acadienne. Une deuxième initiative

s'avère une évaluation de la capacité d'entreposage des archives, et en dernier lieu, la préparation de la 2<sup>e</sup> édition du Dictionnaire généalogique acadien sera amorcée en vue d'une publication en 2013.

Pour sa part, le Musée acadien prépare deux activités dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Moncton, soit une exposition portant sur la forteresse de Louisbourg et une conférence sur le peintre Louis de Boulogne. Le Musée poursuit également des travaux en vue de la publication du catalogue de l'exposition *Architecture acadienne*.

## 2) LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (DGÉP)

Il importe de noter que parmi ses inscriptions, l'Éducation permanente comptait 315 nouveaux étudiants et étudiantes, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à l'an dernier dans cette catégorie.

L'Éducation permanente offre des cours de premier cycle et de deuxième cycle à des clientèles au Nouveau-Brunswick, ailleurs au Canada, et dans le monde entier par le biais de l'éducation en ligne et en vidéoconférence. Elle offre également des formations professionnelles non créditées à une variété de clients tant dans le domaine du privé que dans le secteur public. Les inscriptions dans les cours pour l'année 2011-2012 étaient essentiellement semblables à celles de 2010-2011, soit 5 223 ou neuf (9) de moins que l'année précédente.

Au niveau des programmes et cours du premier cycle, ce sont les programmes de langues, d'administration et d'éducation qui affichent les inscriptions les plus nombreuses. Une entente conclue avec le CCNB jusqu'en 2014 pour la formation de base en éducation des adultes nous rapporte une cohorte totale de presque quarante étudiantes et étudiants. En ce qui a trait aux programmes de deuxième cycle, la Maîtrise en administration des affaires, offerte en français et en anglais demeure l'un des plus beaux succès du secteur. À lui seul, ce programme a connu une croissance des inscriptions de 70 % durant la période de 2009 à 2012. La Maîtrise en éducation, mention administration scolaire demeure un créneau privilégié de la clientèle avec 200 nouvelles inscriptions au cours des trois dernières années. Pour sa part, le programme de Maîtrise en administration publique attire plusieurs adultes déjà sur le marché du travail.

Du côté du perfectionnement professionnel, la DGÉP continue d'offrir son programme de formation des gestionnaires de la fonction publique, le programme en soins infirmiers critiques du N.-B., ainsi qu'une formation pour les fonctionnaires provincial et territorial sur la scène internationale. Elle collabore également avec le CNFS pour offrir une formation interculturelle pour les intervenants auprès des professionnels francophones formés à l'étranger.

En ce qui a trait aux projets envisagés pour 2012-2013, la DGÉP entend consacrer ses énergies envers la médiatisation, le recrutement plus efficace par le biais de nouveaux logiciels, revisiter le site web et collaborer davantage avec les universités du troisième âge. Elle s'engage également à opérationnaliser des stratégies d'appui à la réussite pour les clients qui sont, pour la plupart du temps, à l'extérieur des campus de l'Université de Moncton.

## 3) LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES (DGT)

Le mandat de la DGT est d'assurer que les besoins technologiques de l'information et des communications des secteurs académiques et administratifs de l'Université sont répondus de façon efficace. Les services fournis par la DGT

comprennent, entre autres, la consultation, le soutien, la configuration et l'installation d'équipements, les achats et la gestion des équipements informatiques, les négociations de licences et de logiciels ainsi que divers services de production multimédia et d'aide à la réalisation de projets pédagogiques dans le domaine des technologies d'apprentissage.

L'année 2011-2012 a été marquée par plusieurs projets d'envergure relatifs aux déploiements d'outils de communication offerts à la clientèle. De prime abord, les étudiantes et étudiants bénéficient maintenant d'outils de communications et de collaboration de pointe par le biais des services infonuages Microsoft Live@edu. De même, le personnel de l'Université s'est prévalu des premiers outils de communication Microsoft en remplacement de l'ancien système Group Wise.

Un projet d'envergure au niveau de la collaboration entre le collégial et l'universitaire a également vu le jour. Le campus de Moncton est devenu un point réseautique majeur assurant la connectivité au réseau provincial et à l'Internet pour le CCNB, le NBCC, la UNBSJ, la UNB (Moncton) la Mount Allison University et le CNRC-ITI de Moncton. Le campus de Moncton est également devenu un centre de recouvrement en cas de désastre pour la Mount Allison University et la Saint Thomas University.

Deux initiatives ont également démarré au cours de l'année 2011-2012 qui donneront meilleur accès aux informations institutionnelles. Premièrement, nous avons retenu la solution ImageNow de Perspective Software pour voir à l'imagerie et la numérisation des dossiers étudiants, financiers et de ressources humaines à l'Université. Deuxièmement, le système de production de rapport et de modélisation de données Argos a été retenu pour démarrer l'initiative d'accès à l'information.

Pour l'année qui s'annonce, la DGT se propose, entre autres, de poursuivre le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement, d'assurer la viabilité du groupe des Technologies d'apprentissage, d'effectuer des mises à niveau nécessaires pour assurer un environnement de travail fiable et fonctionnel et d'améliorer les services offerts à la communauté universitaire.

#### 4) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

Les activités organisées par le SASE au courant de l'année sont principalement issues d'une consultation de tous les départements et les écoles, des recommandations du Comité consultatif du SASE et des suggestions reçues lors du colloque de mai 2010. Six grands thèmes ont été arrêtés comme pistes d'action à privilégier pour rehausser la qualité de l'enseignement, soit :

##### 1) La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage

- Au moins 14 activités organisées du mois d'août 2011 au mois de juin 2012.

##### 2) La culture de la pédagogie universitaire

- Le fonds d'initiatives pédagogiques a été maintenu et six (6) soumissions de projets ont été retenues.

### 3) L'encadrement et le soutien offerts aux étudiantes et étudiants

- Tenue du 6<sup>e</sup> colloque avec la thématique « comprendre nos différences pour réussir ».

### 4) L'intégration pédagogique des technologies

- Une équipe de mentors a été mise sur pied et a participé à des activités de formation pendant l'année 2011-2012.

### 5) La formation linguistique

- Le mandat du SASE « d'assurer un perfectionnement linguistique aux membres du corps professoral » a été poursuivi encore cette année .

### 6) La recherche en pédagogie universitaire

- Un professeur a publié son initiative pédagogique dans une revue arbitrée;
- quatre (4) professeurs ont animé un atelier en intégration pédagogique des technologies lors du congrès de l'APTICA;
- sept (7) professeurs qui ont implanté l'apprentissage par projet vont préparer un article à ce sujet.

Le SASE aimerait voir plus de professeures et de professeurs se prévaloir des services offerts pour eux si elles ou ils éprouvent des difficultés dans leur enseignement. Force est de constater que certaines facultés ne font pas le suivi qui s'impose suite aux évaluations administratives des membres de leur corps professoral.

## 5) LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Les tâches accomplies par le BEC pendant la dernière année se catégorisent selon les quatre volets suivants : a) la formation coop, b) la sollicitation auprès des employeurs, c) les suivis de stage et d) la gestion et l'encadrement du bureau.

Pour l'année qui vient de se terminer, les statistiques démontrent une activité soutenue dans ce secteur. Au-delà de 178 dossiers d'étudiants ont été gérés, 139 suivis de stage ont été assurés, 27 séances d'information-promotion ont été présentées et 478 rencontres individuelles avec les étudiantes et les étudiants ont eu lieu, ce qui représente une augmentation de 172 rencontres par rapport à l'année précédente.

La clé du succès des programmes coop est de trouver des milieux de stages aptes à bien répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants. Avec une fiche de programmes coop qui frôle la vingtaine, le BEC doit solliciter des employeurs potentiels dans le secteur privé, dans des centres de recherche, auprès des différents ordres de gouvernements ainsi que dans les universités. Il s'agit là d'une énorme tâche de coordination et de sollicitation qui entraîne par la suite des suivis ponctuels auprès de tous les superviseurs de stage.

Quant à la gestion et l'encadrement du bureau, le programme vise toujours l'excellence dans la prestation des services. Un comité consultatif qui se rencontre

quatre fois par année veille à ce que la vision de l'excellence est véhiculée auprès des étudiantes et des étudiants coop et aux employeurs qui participent avec nous dans cette pédagogie d'alternance études/travail.

#### 6) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le Bureau de soutien à l'innovation qui relève de la FESR, a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche-développement, les transferts technologiques, la commercialisation et les transferts de connaissance. Les fonds d'opération du BSI proviennent de l'APÉCA via le réseau «Springboard» et d'une contribution de contrepartie de l'Université de Moncton.

Pour l'année qui se termine, cinq objectifs ponctuels ont été privilégiés; 1) négocier les ententes relatives au projet de 2,3 millions de dollars en partenariat avec le CCNB et le *Atlantic Truckers Association*, 2) préparer au moins deux projets pour chacun des concours FIA, 3) présenter une dizaine de demandes aux fonds destinés à la recherche en partenariat avec le secteur privé ou des organismes externes, 4) gérer la subvention CNRC-PARI, et 5) assurer une plus grande efficacité et une meilleure concertation avec la FESR et le bureau de la VRAR. Le BSI confirme que chacune de ces initiatives a connu des résultats positifs.

Au cours de l'année 2011-2012, le BSI a travaillé à plus de 25 relations PME-chercheurs dont plus de 60 % ont résulté de l'octroi de fonds totalisant près de 100 000 \$. Le bureau a également négocié, préparé ou révisé une douzaine d'ententes et de contrats et mis des efforts pour la commercialisation de trois technologies issues des recherches effectuées à l'Université de Moncton.

Trois (3) objectifs sont identifiés comme prioritaires pour l'année 2012-2013, soit : 1) soumettre deux projets à la Fondation d'innovation de l'Atlantique, 2) gérer une douzaine de subventions reçues de la Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et 3) voir à la structure du BSI pour assurer son impact sur la recherche, pour assurer sa pérennité et pour garantir une concertation accrue avec la Faculté des études supérieures et de la recherche et le vice-rectorat adjoint à la recherche.

#### 7) LA GALERIE D'ART LOUISE ET REUBEN-COHEN

Le mandat de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen est de collectionner, présenter et interpréter des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains avec un regard particulier sur les artistes acadiens. Elle contribue à l'avancement des arts visuels en Acadie par des activités d'interprétation, de recherche, de documentation, de collection et de promotion.

Trois projets d'envergure sont venus couronner les activités de la Galerie pendant l'année qui vient de se terminer. Grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada, une résidence d'artistes regroupant trois artistes sous le thème "À l'ombre d'Évangeline" s'est concrétisée. Encore avec l'appui du Conseil des arts du Canada, six artistes en provenance du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario ont présenté des manifestations artistiques dans l'espace public et un troisième projet autour de l'œuvre de l'artiste néo-écossais, Garry Neill Kennedy, a eu lieu.

Au cours de l'année, le volet de la programmation s'est avéré très actif avec le montage de quatre expositions (dont deux montées par des commissaires invités), l'accueil de trois artistes en résidence et la publication de deux œuvres. La Galerie a également présenté plusieurs conférences et discussions publiques et

participe à des projets de collaboration avec l'Institut d'études acadiennes et le Département des arts visuels. Pendant les mois de juillet et août, la Galerie offre des ateliers de création artistique et d'interprétation des arts visuels à des enfants âgés de 5 à 12 ans.

En ce qui a trait à l'avenir, la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen se propose de monter un plan d'agrandissement de l'infrastructure physique, ce qui pose d'importants défis. Dans une même veine, une mise à jour des conditions d'exposition sera amorcée et une activité de révision et d'adaptation des politiques régissant les activités de collection sera amorcée.

#### 8) LE REGISTRARIAT

Il importe de noter qu'avec l'arrivée du nouveau registraire, l'équipe de ce bureau à l'UMCM s'est dotée d'un énoncé de valeurs dans l'optique d'améliorer la qualité et l'efficacité de ses services auprès des étudiantes et des étudiants.

Plusieurs nouvelles initiatives ont vu le jour au long de l'année qui vient de terminer. Parmi ceux-ci, nous comptons l'admission en milieu scolaire (grande réussite), l'offre de bourses sur les lettres d'offres d'admissions, l'élimination de la confirmation d'admission et de réadmission au premier cycle et le transfert électronique des relevés de notes au secondaire. Quant au service des dossiers, des relevés de notes inactifs ont été numérisés, les demandes de documents officiels ont été mises en ligne, et un nouveau service de location de toge a été mis en vigueur. Une interface rattachée à Socrate pour l'attribution des équivalences fut également créée, et un travail a été amorcé pour améliorer la production de l'horaire des examens.

À la fin mars 2012, le Registrariat fut l'hôte de la première rencontre des registraires des collèges et universités de l'Atlantique. Plus d'une quarantaine de participants de presque tous les établissements postsecondaires de l'Atlantique y virent. Il fut convenu d'en faire un événement annuel à Moncton, le prochain ayant lieu en octobre 2012.

En ce qui a trait à l'année 2012-2013, le Registrariat déploiera un nouvel outil de rapports statistiques *Argos*. Il est prévu que cet outil offrira de meilleures données sur l'effectif étudiant et réduira de beaucoup le temps nécessaire pour extirper les données de Socrate. L'implantation du système de numérisation des dossiers *Image Now*, la révision des conditions d'admission selon le nouveau curriculum provincial de mathématiques, la révision du site Web et l'admission en milieu scolaire à l'automne sont d'autres projets qui seront mis en branle.